Avis Technique 16/16-730_V1

Annule et remplace l'Avis Technique 16/16-730

Mur en briques de terre cuite

Clay brick wall

MUR TERRE CUITE PREFAXIS

Titulaire : Société VERBO-B S.A.
228 Rue du Touquet
B-7782 PLOEGSTEERT

Tél. : +33 320 07 36 60
E-mail : bernard.cosnier@ploegsteert.fr
Internet : www.prefaxis.com

Groupe Spécialisé n° 16

Produits et procédés spéciaux pour la maçonnerie

Publié le 7 janvier 2020

Commission chargée de formuler des Avis Techniques et Documents Techniques d'Application

(arrêté du 21 mars 2012)

Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Internet : www.ccfat.fr

Les Avis Techniques sont publiés par le Secrétariat des Avis Techniques, assuré par le CSTB. Les versions authentifiées sont disponibles gratuitement sur le site internet du CSTB (http://www.cstb.fr)
© CSTB 2020

Le Groupe Spécialisé n°16 de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné le 4 juin 2019 le procédé de mur de maçonnerie préfabriqué MUR TERRE CUITE PREFAXIS présenté par la société VERBO-B S.A. Cet Avis annule et remplace l'Avis Technique n°16/16-730. Il a formulé, sur ce procédé, l'Avis Technique ci-après. Cet Avis a été formulé pour les utilisations en France Métropolitaine.

1. Définition succincte

1.1 Description

Les murs MUR TERRE CUITE PREFAXIS sont des murs en maçonnerie chaînée, préfabriqués en usine à l'aide d'éléments de terre cuite VERBO-B SA montés à joints de colle polyuréthane.

Les joints verticaux sont laissés secs.

Les éléments de terre cuite utilisés pour la fabrication du mur sont les suivant :

Brique	Epaisseur (mm)	Longueur (mm)	Hauteur (mm)
TB VR 245	138	298	250
TB VR 295	188	298	250

Ces murs sont destinés à être utilisés avec une isolation rapportée (Isolation Thermique par l'Intérieur ou Isolation Thermique par l'Extérieur).

La dimension maximale des murs est de 3,75 m de haut par 8,80 m de long. Dans le cas des applications pour lesquelles un degré de résistance au feu est exigé, la hauteur des murs est limitée à 3,10 m.

1.2 Revêtements

1.21 Revêtements intérieurs

Dans le cas d'une isolation par l'intérieur, complexe de doublage plaque de plâtre-isolant selon DTU 25.42 ou doublage sur ossature selon DTU 25.41.

Dans le cas d'une isolation par l'extérieur, enduit traditionnel au plâtre projeté selon DTU 25.41, plaques de plâtre collées suivant DTU 25.41, mortier d'enduit monocouche OC2 ou OC1 au sens du DTU 26.1 P1-2, ou mortier d'enduit d'usage courant GP au sens de la norme NF EN 998-1 de classe maximale CS III.

1.22 Revêtements extérieurs

Dans le cas d'une isolation par l'intérieur, mortier d'enduit monocouche OC2 ou OC1 au sens de la norme NF EN 998-1, ou mortier d'enduit d'usage courant GP au sens de la norme NF EN 998-1 de classe maximale CSIII. Un renfort d'enduit est appliqué sur les interfaces entre chainages béton armé et maçonnerie.

Dans le cas d'une isolation thermique par l'extérieur, doublage en maçonnerie ou tout système d'isolation thermique par l'extérieur ayant fait l'objet d'un Avis Technique prévoyant l'utilisation sur support en maçonnerie de briques de terre cuite.

1.3 Identification

Les éléments de terre cuite sont marqués en creux à la production. Le marquage comporte le nom de l'usine, la semaine de fabrication et le numéro de lot.

2. AVIS

Les accessoires de levage ainsi que les équipements de protection collective ne sont pas visés dans le présent Avis.

2.1 Domaine d'emploi accepté

Le procédé est destiné à la réalisation de bâtiments à usage courant au sens du DTU 20.1 et de type R+1+comble au plus.

Les autres limitations résultent de l'application des règles de conception et de calcul données dans les Prescriptions Techniques ci-après. Si des exigences incendies sont applicables à l'ouvrage, seuls les murs en épaisseur 188mm sont utilisables, dans les conditions décrites dans le PV de classement de résistance au feu applicable (Voir Tableau en Annexe du Dossier Technique Etabli par le Demandeur).

Le procédé vise à la réalisation de murs porteurs ou non porteurs à l'aide de murs préfabriqués de dimensions maximales 3,48 m de haut par 8,80 m de long.

Le domaine d'emploi des murs de 138mm d'épaisseur est restreint aux utilisations en Isolation Thermique par l'Extérieur.

Le procédé, en épaisseur 188mm uniquement, peut être utilisé pour la réalisation d'ouvrages en maçonnerie chaînée (confinée au sens de la NF-EN-1996-1) nécessitant des prescriptions parasismiques au sens de l'arrêté du 22 octobre 2010 modifié.

Pour les applications parasismiques :

- les chainages d'angles sont réalisés par des chainages béton armé coffrés et coulés sur chantier ou bien avec les blocs poteaux Ø15cm ;
- les jonctions entre panneaux sont réalisées par des chainages béton armé coffrés et coulés sur chantier ou bien avec un joint WEBER 391 tel que décrit dans le Dossier Technique Etabli par le Demandeur.

2.2 Appréciation sur le procédé

2.21 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

Stabilité

La stabilité est normalement assurée dans le domaine d'emploi accepté, moyennant le respect des règles habituelles en matière de conception, calcul et mise en œuvre des maçonneries de briques creuses traditionnelles en terre cuite ainsi que des Prescriptions Techniques du présent Avis.

Sécurité incendie

Compte tenu de la nature incombustible des matériaux constitutifs des blocs, le procédé ne pose pas de problème particulier du point de vue de la réaction au feu (classement en réaction du feu A1).

Le procédé permet de satisfaire à la réglementation incendie pour le domaine d'emploi visé, dans la limite du domaine de validité des Procès-Verbaux ou appréciations de laboratoire des différents produits et configurations de la gamme.

La liste des Procès-Verbaux de résistance au feu disponibles ainsi que les configurations testées sont présentées en Annexe du Dossier Technique Etabli par le Demandeur, dans un tableau indiquant pour chaque configuration, la charge, la hauteur d'essai et le classement.

L'attention des concepteurs est attirée sur le fait que le respect des limitations du domaine de validité des appréciations et des Procès-Verbaux de laboratoires peut être dimensionnant lors de la conception de l'ouvrage.

Prévention des accidents lors de la mise en œuvre

Les accessoires de levage sont fournis et leur état est vérifié par le titulaire avant chaque chantier.

Les équipes de pose sont formées par le titulaire avant le démarrage de chaque chantier.

Isolation Thermique

Le procédé peut permettre de satisfaire aux exigences réglementaires, étant entendu que les déperditions thermiques ne dépendent pas du seul procédé et qu'une vérification par le calcul, conduite conformément aux « Règles Th-U» doit être faite dans chaque cas à partir des valeurs suivantes des résistances thermiques des maçonneries indiquées dans le tableau du paragraphe correspondant de la partie Dossier Technique.

Les valeurs pré-citées ne s'entendent que pour des productions pour lesquelles les autocontrôles et les modes de vérifications décrits dans le dossier technique établi par le demandeur sont effectifs, et attestant d'une masse volumique absolue sèche du tesson inférieure ou égale à 1620 kg/m^3.

Isolement Acoustique

Les performances acoustiques du procédé ont été déterminées par essais en laboratoire dont les résultats sont détaillés dans le Dossier Technique Etabli par le Demandeur

Celles-ci constituent des données nécessaires à l'examen de la conformité d'un bâtiment vis-à-vis de la réglementation acoustique en vigueur (arrêtés du 30 juin 1999 relatif aux bâtiments d'habitation, du 25 avril 2003 relatif aux hôtels, établissements d'enseignements, et établissements de santé). Trois approches sont utilisables pour cela : Le calcul (selon NF EN 12354-1 à 5 ; objet du logiciel ACOUBAT) ; le référentiel QUALITEL ou les Exemples de Solutions Acoustiques (publié en janvier 2014 par la DHUP).

L'atteinte des performances acoustiques réglementaires entre deux logements avec ce système nécessite notamment la prise en compte des principes suivant :

En Isolation Thermique par l'Intérieur :

- Utilisation de doublages thermo-acoustiques intérieurs
- Appui de plancher sur 2/3 minimum de l'épaisseur de la façade
- Pénétration du mur de refend en béton armé sur 2/3 minimum de l'épaisseur de la façade

En Isolation Thermique par l'Extérieur :

- Appui de plancher (type dalle pleine en béton armé) sur 2/3 minimum de l'épaisseur de la façade
- Pénétration du mur de refend en béton armé sur 2/3 minimum de l'épaisseur de la façade

Pour le choix de matériaux et l'épaisseur minimale des refends et planchers, l'utilisateur se référera aux exemples de Solutions Acoustiques publiées en janvier 2014 par la DHUP.

Des doublages thermo acoustiques doivent être utilisés dans tous les cas pour des refends séparatifs de logement.

Données environnementales

Le procédé ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

2.22 Durabilité - Entretien

La terre cuite constitutive des éléments ne pose pas de problème de durabilité intrinsèque. Les joints polyuréthanne étant protégés des rayonnements ultra-violets par la maçonnerie et par les revêtements extérieur et intérieur associés, la durabilité d'ensemble des murs est estimée équivalente à celle de murs traditionnels constitués des mêmes types d'éléments.

2.23 Fabrication et contrôle

Cet avis est formulé en prenant en compte les contrôles et modes de vérification de fabrication décrits dans le Dossier Technique Etabli par le Demandeur.

La fabrication des éléments de terre cuite TB-VR est classique pour ce type de produits.

Le premier rang est emboité à sec verticalement. Un renfort en fibres de carbones EUROCARBON est déposé au-dessus de la rangée. Une double couche de colle polyuréthane bi-composants (colle+durcisseur) est appliquée systématiquement entre le premier et le second rang. Le second rang est déposé sur le premier rang à l'aide d'une pince automatique, puis une couche de colle polyuréthane est déposée sur ce second rang et ainsi de suite.

Les panneaux ainsi réalisés sont stockés jusqu'à durcissement complet de la colle, puis convoyés dans la chambre de découpe où les murs sont découpés aux dimensions exactes à l'aide d'un jet d'eau à haute pression. Les éléments ne sont pas complétement découpés afin d'éviter les chutes de matière dans la chambre de découpe. La dépose des éléments pré-découpés est réalisée par un ouvrier au marteau à la sortie de la chambre de découpe. A l'étape de la découpe, sont également réalisés des trous de diamètre 40mm en pied de mur en vue de l'insertion des broches de levage.

2.24 Mise en œuvre

La mise en œuvre ne pose pas de problème particulier moyennant l'application des méthodes décrites dans le Dossier Technique Etabli par le Demandeur. Le titulaire du présent Avis Technique est tenu d'apporter son assistance technique aux entreprises découvrant le procédé et désireuses de mettre en œuvre le procédé visé, notamment au démarrage des chantiers.

2.3 Prescriptions techniques

2.31 Prescriptions de conception

2.311 Capacité portante sous charges verticales

À l'état-limite ultime, la valeur de calcul de la charge verticale appliquée par mètre de longueur de mur N_{Ed} doit être inférieure ou égale à la valeur de calcul de la résistance aux charges verticales, N_{Rd}, exprimée en MN/m et donnée par l'expression suivante :

$$N_{Rd} = \frac{\Phi . t . f_k}{\gamma_M}$$

Avec :

- f_k : résistance caractéristique de la maçonnerie, exprimée en MPa (voir tableau au §2.32 ci-après).
- γ_M: coefficient partiel de sécurité sur la résistance de la maçonnerie.
- t : épaisseur de la maçonnerie, exprimée en mètres.
- Φ: coefficient de réduction pour tenir compte de l'élancement du mur, l'excentricité des charges verticales appliquées et l'effet de fluage.

2.3111 Effets de l'élancement et de l'excentricité des charges

Les valeurs de Φ peuvent être calculées de deux façons :

1-Méthode standard :

Calcul suivant NF EN 1996-1-1, §6.1

2-Méthode simplifiée :

Si on respecte les prescriptions des règles NF EN 1996-3, §4.2 et les hypothèses ci-dessous :

- Elancement des murs <20
- Portée du plancher ≤6m
- Hauteur libre d'un étage ≤3m

(On note que seule l'épaisseur 188mm respecte la condition d'épaisseur minimale préconisée par les règles NF EN 1996-3, §4.2)

Alors on peut utiliser les valeurs de Φ ci-dessous (Calculées suivant la méthode simplifiées NF EN 1996-3, §4.2.2.3) :

Facteur de réduction Φ_s (Méthode simplifiée)	Epaisseur du mur (m)
	0.188
Murs intermédiaires	0,57
Murs servant d'appui en rive aux planchers	0,55
Murs de niveau le plus élevé	0,4

Pour les murs de bâtiments soumis à exigences réglementaires en matière de résistance au feu, la charge verticale N_{Ed} pondérée par le coefficient de réduction η_{fi} doit être inférieure ou égale à la valeur de la charge maximale indiquée dans le PV de classement. On prendra par défaut η_{fi}=0,7. En outre, la hauteur maximale du mur est limitée à la valeur indiquée dans ce Procès-Verbal.

2.312 Contreventement des maçonneries chainées

Conformément aux prescriptions du cahier CSTB n°3719 d'octobre 2012, La justification de l'aptitude du mur à assurer sa fonction de contreventement passe par les deux vérifications suivantes :

1-Vérification de la zone comprimée

Le non écrasement de la zone comprimée de la maçonnerie en pied de mur. Cette vérification de non-écrasement s'écrit :

$$\frac{2.\frac{V_{Ed}}{N_{Ed}}.\frac{h}{l}+l}{l_c.(l-\frac{l_c}{3})}.N_{Ed}.l \le \frac{\Phi . t . f_k}{\gamma_M}$$

Avec :

- V_{Ed} : force horizontale appliquées au mur, exprimée en MN ;
- *l et h* : respectivement longueur et hauteur du mur, exprimées en mètres ;
- l_c : longueur comprimée du mur (cf. § 6.2 de l'EN 1996-1-1), exprimée en mètres, et donnée dans le tableau ci-après en fonction de la longueur du mur et du rapport $V_{ed}/(l.N_{ed})$:

		Longueur du mur (m)					
		1,50	2,00	2,50	3,00	4,00	5.00
$V_{ed}/(l.N_{ed})$	0	1,50	2,00	2,50	3,00	4,00	5,00
	0,1	1,47	2,00	2,50	3,00	4,00	5,00
	0,2	0,94	1,53	2,22	2,94	4,00	5,00
	0,3	0,69	1,08	1,62	2,26	3,68	5,00
	0,4	0,58	0,85	1,22	1,71	2,98	4,41

Pour des valeurs du rapport $V_{ed}/(l.N_{ed})$ comprises entre deux lignes du tableau ci-dessus ou pour des longueurs de mur comprises entre deux colonnes du tableau ci-dessus, il est possible de procéder à une interpolation linéaire pour en déduire la valeur l_c à utiliser.

2-Vérification de non-cisaillement

L'absence de rupture prématurée par cisaillement à l'interface éléments de maçonnerie/joint horizontal, à vérifier en utilisant le modèle de cisaillement décrit au § 6.2 de l'EN 1996-1.1. La valeur de calcul de la force de cisaillement appliquée V_{Ed} doit être inférieure ou égale à la valeur de la résistance au cisaillement du mur, V_{rd}, exprimée en N et donnée par l'expression suivante :

$$V_{Rd} = \frac{t.l.f_{vk}}{\gamma_M} + \sum A_c \frac{f_{cvk}}{\gamma_C}$$

Avec :

- f_{vk} : résistance caractéristique en cisaillement de la maçonnerie, exprimée en MPa.
- f_{cvk} : résistance caractéristique en cisaillement du béton des chaînage, exprimée en MPa.
- A_c : section du béton de chaînage vertical, exprimé en mm².
- *l :* longueur de l'ouvrage de maçonnerie entre chainages.

La résistance caractéristique au cisaillement de la maçonnerie, f_{vk} , est évaluée à l'aide de l'expression suivante :

- $f_{vk} = 0{,}5.f_{vk0} + 0.4.\frac{N_{Ed}}{t} \leq 0.045.f_b$

Avec :

- f_{vk0} : Résistance initiale au cisaillement, en MPa
- f_b : Résistance moyenne en compression normalisée des éléments, en MPa

Les murs étant montés à joints verticaux secs, le décalage des briques/blocs d'une rangée sur l'autre doit être proche de la demi-longueur de ces derniers.

De plus, la longueur minimale du panneau de contreventement doit être égale à $h.\frac{l_b}{2.h_b}$, h étant la hauteur du mur, et lb et hb étant respectivement la longueur et la hauteur de l'élément de maçonnerie.

Ils doivent présenter des armatures de chaînages verticaux et horizontaux de section 2cm2 minimum.

De plus, les murs montés à l'aide du procédé peuvent être utilisés pour le contreventement des bâtiments moyennant le respect de l'ensemble des prescriptions suivantes :

- Ils doivent être bordés par des chaînages verticaux continus de plancher à plancher, avec recouvrement d'un étage à l'autre ;
- Ils doivent être munis de chaînages horizontaux continus disposés au niveau de chaque plancher ;
- Leur longueur doit être supérieure ou égale à 1,40 mètres ;
- Ils doivent présenter des armatures de chaînages verticaux et horizontaux de section 4Φ10 minimum.

2.32 Données essentielles

Les données essentielles nécessaires aux vérifications ci-avant sont récapitulées ci-dessous :

Epaisseur de la maçonnerie	t	0.138m	0.188m
résistance caractéristique de la maçonnerie	f_k *(MPa)*	5,7	4,2
résistance initiale au cisaillement	f_{vk0}	0,011	0,011
Module d'élasticité de la maçonnerie	*E(MPa)*	5700	4200
section minimale des armatures de chaînage		3,14 cm²	3,14 cm²
Section du béton de chaînage (cm²)	A_c	14x14	14x14
joints verticaux		secs	secs
coefficient partiel de sécurité sur la résistance en compression de la maçonnerie	γ_M	2,5	2,5
coefficient partiel de sécurité sur la résistance du béton des chaînages	γ_C	1,5	1,5

2.321 Levage

Le nombre de points de levage doit être dimensionné au cas par cas par le BET VERBO.

Le BET VERBO doit examiner les moyens de levage prévu sur les chantiers et les valider avant expédition des murs (au-delà de 4 points de levage).

2.33 Prescriptions de mise en œuvre

Cet avis ne vaut que si la mise en œuvre est conforme aux préconisations du dossier technique établi par le demandeur.

De plus, les entreprises de pose doivent être agréées par VERBO-B SA et l'agrément doit porter sur le levage spécifiquement.

2.34 Utilisation en zones sismiques

Les vérifications au contreventement sont à mener selon le modèle donné au § 2.312 ci-avant, en considérant :

- Un coefficient de comportement q de 2,5 pour les ouvrages dont les chainages d'angles et les jonctions entre panneaux sont réalisés par des chainages béton armé coffrés et coulés sur chantier ;
- Un coefficient de comportement q de 1,5 pour les ouvrages avec chainages d'angles réalisés avec des blocs poteaux Ø15cm et avec jonctions entre panneaux réalisées avec un joint WEBER 391 tel que décrit dans le Dossier Technique Etabli par le Demandeur.
- Un coefficient partiel de sécurité sur la résistance de la maçonnerie égal à 2/3 γ_M, sans être inférieur à 1,5 ;
- Un coefficient partiel de sécurité sur la résistance de l'acier γ_S égal à 1.

Pour les applications parasismiques :

- les chainages d'angles sont réalisés par des chainages béton armé coffrés et coulés sur chantier ou bien avec les blocs poteaux Ø15cm ;
- les jonctions entre panneaux sont réalisées par des chainages béton armé coffrés et coulés sur chantier ou bien avec un joint WEBER 391 tel que décrit dans le Dossier Technique Etabli par le Demandeur.

Conclusions

Appréciation globale

L'utilisation du procédé dans le domaine d'emploi accepté (cf paragraphe 2.1) est appréciée favorablement.

Validité :

A compter de la date de publication présente en première page et jusqu'au 31/07/2023.

Pour le Groupe Spécialisé n°16
Le Président

3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Le groupe rappelle que le dimensionnement des murs préfabriqués doit être systématiquement réalisé par le titulaire.

Si les murs sont stockés en extérieur plus de deux semaines, ils doivent être correctement protégés des intempéries.

La limitation R+1+combles est liée aux incertitudes sur la durabilité du joint de colle organique, aux résultats des essais de cisaillement sur le joint OMNIFIX PVM ainsi qu'aux résultats de l'essai de contreventement réalisé le 12/10/2018 au CSTB.

Le Rapporteur du Groupe Spécialisé n°16

Dossier Technique
établi par le demandeur

A. Description

1. Principe

Les murs TERRE CUITE PREFAXIS sont préfabriqués à base d'éléments de terre cuite assemblés, selon un procédé entièrement automatisé, par collage à l'aide d'une colle polyuréthane bi-composant, découpés sur mesure par découpe au jet d'eau et livrés à hauteur d'étage (hauteur maximale 3,75 m – 3,10 m en cas d'exigence de résistance au feu).

2. Matériaux

2.1 Briques en terre cuites

Les briques en terres cuites TB VR 245 et TB VR 295 de Ploegsteert présentent un certificat CE d'autocontrôle et d'audit externe de la production (AVCP- 2 +), délivré par le BCCA sous le numéro BC2/202/681/092-00-P-C/02.

De plus, dans le cadre de l'ATG des maçonneries préfabriquées, le BCCA effectue trois audits par ans. . Ceux-ci sont testés au laboratoire agréé INISMA, concernant leurs dimensions, masse volumique apparente et absolue et résistance à la compression.

Elément	TB VR 245	TB VR 295
Longueur (mm)	298 (T2+)	298 (T2+)
Largeur (mm)	138 (T2+)	188 (T2+)
Hauteur (mm)	250 (T2+)	250 (T2+)
Masse volumique apparente sèche (kg/m^3)	1000 (D2)	1000 (D2)
Masse volumique absolue sèche (kg/m^3)	1620 (D2)	1620 (D2)
Résistance moyenne à la compression Rm (MPa)	18	18

Les murs TERRE CUITE PREFAXIS sont montés en éléments TB VR 245 (épaisseur 138mm) ou TB VR 295 (épaisseur 188mm) puis découpés au jet d'eau haute pression pour atteindre les dimensions souhaitées.

2.2 Composant de joint horizontal

Le jointement horizontal entre les différentes rangées de brique est assuré par une colle polyuréthane bi-composant.

L'épaisseur de ce joint est comprise entre 0,5 et 1 mm.

Cette colle est adaptée au collage de briques de terre cuite. Elle est faiblement visqueuse et présente un temps de durcissement court. Une fois mise en œuvre, elle présente les propriétés suivantes :

Caractéristiques techniques	
Colle polyuréthane bicomposant réf. ISA-PUR 2607 – fournisseur : Füller Gmbh	
Dureté	env. 25 Shore D
Densité	env. 0,25 g/cm^3
Couleur	jaunâtre

La coupure de l'humidité ascensionnelle est assurée dans le mur TERRE CUITE PREFAXIS par une double couche de colle polyuréthane prévue au-dessus de la première rangée de blocs.

2.3 Armature de joint horizontal

Afin d'assurer le maintien de l'intégrité du mur lors du levage des murs préfabriqués, et donc la sécurité des opérateurs sur chantiers, des bandes en fibres de carbones et fibres de verres sont intégrés au sein même de la paroi.

Caractéristiques techniques	
Armature joint horizontal réf. 7021/28 – fournisseur : Eurocarbon	
Résistance à la traction	4900 MPa
Module d'élasticité	230 GPa

Chaque mur livré devra faire l'objet d'un dimensionnement vis-à-vis du levage par le bureau d'études VERBO-B SA afin de vérifier la tenue du mur lors du levage ainsi que le nombre de point d'ancrage nécessaires.

3. Eléments

3.1 Matériaux nécessaires à la mise en œuvre

3.11 Mortier d'assise

Le mortier d'assise est le mortier Omnifix NIVO dont les performances techniques sont décrites dans le tableau ci-dessous.

Le mortier d'assise aura une épaisseur de 30mm maximum.

La coupure de capillarité est assurée par la double couche de colle PU située entre le 1er et le 2ème lit de blocs (cf. Essai CSTC 240220112-DE621xB333).

Caractéristiques techniques	
Mortier d'assise réf. Omnifix NIVO – fournisseur : Omnicol	
Classe de réaction au feu (EN 998-2)	A1
Résistance à la compression (N/mm^2) (EN 1015-11)	20
Masse volumique (kg/m^3) (EN 1015-10)	>2000
Résistance à la flexion (N/mm^2)	≥ 5

3.12 Mortier de remplissage

3.121 Mortier Weber 391

Caractéristiques techniques	
Mortier de remplissage réf. Webermix-MC91 – fournisseur WEBER	
Classe de réaction au feu (EN 998-2)	A1
Résistance à la Compression (N/mm^2) (EN 1015-11)	22
Masse volumique (kg/m^3) (EN 1015-10)	>2020
Adhérence (N/mm^2)	0,6
Résistance à la flexion (N/mm^2)	≥ 6.1

3.122 Mortier Omnifix PVM (Hors applications parasismiques)

Hors applications parasismiques, le remplissage des joints verticaux entre deux murs préfabriqués VERBO-B SA est effectué via l'application du mortier de remplissage Omnifix PVM.

Caractéristiques techniques	
Mortier de remplissage réf. Omnifix PVM – fournisseur : Omnicol	
Classe de réaction au feu (EN 998-2)	A1
Résistance à la compression (N/mm²) (EN 1015-11)	15
Masse volumique (kg/m³) (EN 1015-10)	>2000
Adhérence (N/mm²)	0,6
Résistance à la flexion (N/mm²)	≥ 4,5

3.13 Colle polyuréthane

Sous réserve de l'accord préalable du responsable technique de VERBO-B SA (cf. §A.7.3), la réparation d'un élément de maçonnerie est réalisable sur chantier grâce à la colle PU700 d'Illbruck, dont les performances techniques sont les suivantes :

Caractéristiques techniques	
Colle polyuréthane réf. PU700 – fournisseur : Illbruck	
Température de mise en œuvre	T ambiante -5°C à +35°C, Aérosol +10°C à +30°C
Résistance à la température	Longue durée -40°C à +90°C
Résistance à la traction	10 N/mm²

3.2 Accessoires de levage

Les briques de terre cuite TB-VR sont des briques à tenon et mortaise. Leur disposition au sein des murs est étudiée de telle façon qu'il est possible d'insérer des ancres de levage en acier de 10 mm de diamètre au sein des alvéoles centrales des briques.

Des broches de levage métallique de 28 mm de diamètres s'insèrent, en pied de mur, dans la boucle de l'ancre de levage et reprennent ainsi l'ensemble des charges. Les broches comportent des goupilles de sécurité permettant une extraction aisée des broches à partir de l'intérieur du bâtiment, suite à la pose du mur.

L'emplacement et le nombre des ancres et broches de levage est déterminé, en phase conception, par le bureau d'études VERBO-B SA conformément à la règle de calcul définie dans le paragraphe « Conception »..

L'ensemble des accessoires de levage est fourni par VERBO-B SA. Ils sont retournés par les entreprises clientes en fin de chantier. Leur état est alors évalué avant toutes nouvelles utilisations sur un autre chantier de construction.

3.3 Accessoires de pose

3.31 Etais

Les murs sont fixés après la pose au moyen d'étais tirant poussant. Le point d'ancrage au mur se situe à environ 2/3 de la hauteur du mur.

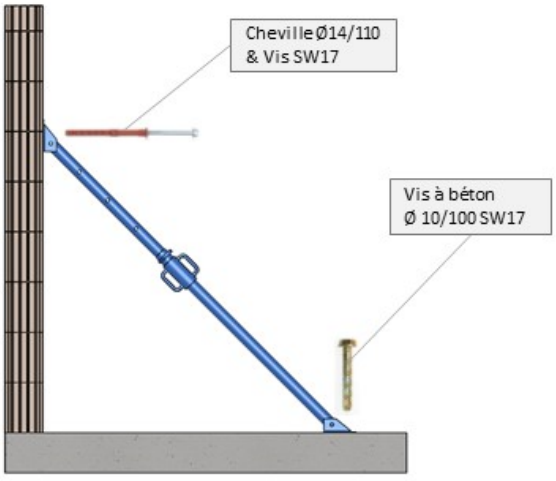

Figure 1 Etais tirant poussant

Les ancrages sont réalisés grâce à des chevilles appropriées pour les blocs en matériaux creux (Par exemple, cheville Wurth 14/110).

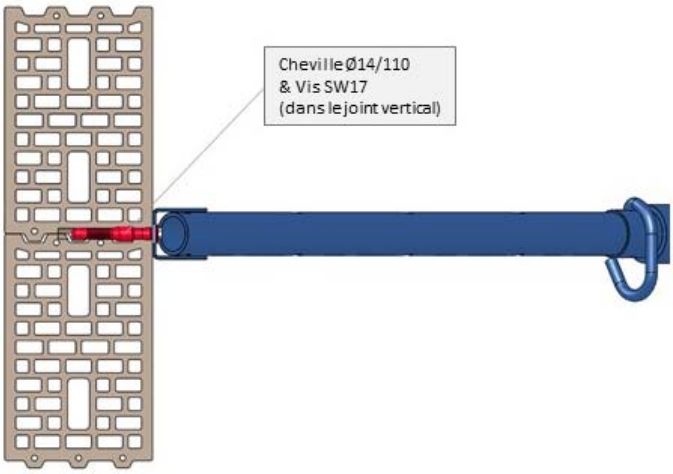

Figure 2 Chevilles d'ancrage

3.32 Cales d'épaisseur

Des cales d'épaisseur sont requises pour faciliter l'application d'une couche de mortier d'assise strictement supérieure ou égale à 2 cm et strictement inférieure ou égale à 3 cm.

Caractéristiques techniques	
Cales d'épaisseur – fournisseur : Technique Béton	
Dimension	70 mm x 70 mm
Epaisseur	Suivant la planéité de la dalle
Résistance à l'écrasement	20 MPa
Module d'élasticité	3061 N/mm²

Celles-ci doivent présenter un module de fluage supérieur à celui du mortier d'assise. De même, l'épaisseur de la couche de mortier d'assise frais doit dépasser en tout point celle des cales.

La compatibilité des cales envisagées avec les dispositions du présent document doit être vérifiée par le titulaire au démarrage de chaque chantier.

4. Fabrication - Contrôles

4.1 Description du process de fabrication

4.11 Site de fabrication

Les briques TB VR 245 et TB VR 295 sont fabriquées par :

Briqueterie de PLOEGSTEERT

228 rue du Touquet

B-7783 PLOEGSTEERT.

Les murs TERRE CUITE PREFAXIS sont assemblés et découpés sur le même site.

4.12 Conception des murs / Calepinages / Calcul

Le dimensionnement en phase définitive des murs TERRE CUITE PREFAXIS est systématiquement vérifié par le bureau d'étude VERBO-B SA à partir de la version digitale des plans d'avant-projet.

Dès validation des dimensions des murs par le client, les plans de calepinage sont réalisés par VERBO-B SA et la production est lancée.

Le dimensionnement en phase levage est réalisé pour chaque élément par le bureau d'études VERBO afin de déterminer le nombre et l'emplacement des ancres de levage nécessaires à la manutention des murs.

Les missions du titulaire sont les suivantes :

- Au premier contact avec le client, une checklist spécifique au chantier est remplie avec le délégué technico-commercial VERBO-B SA, renseignant la faisabilité : adresse exacte, feu, acoustique, descentes de charge à l'ELU par ml sur les MURS TERRE CUITE PREFAXIS les plus chargés, nombre de niveaux, zone de sismicité, exposition aux vent, isolation ITI ou ITE, finition…
- Le délégué technico-commercial VERBO-B SA s'assure de fournir au client toutes les informations techniques, méthodologie de pose et

consignes de sécurité. Une fiche de suivi de formation est contresignée par le client.

- Le dessinateur VERBO-B SA modélise le projet en 3D sur programme TEKLA. Cette modélisation reprend tant les éléments de maçonnerie terre cuite que les éléments de stabilité métalliques ou en BA (refends, poutres et poteaux, etc)
- Une première version de plans de contrôle est établie. Celle-ci comprend une visualisation 3D et 2D établie par niveau, ainsi qu'une visualisation numérotée mur par mur reprenant les dimensions, une coupe, et une mention du poids total.
- A ce stade, il ne s'agit que d'un contrôle global de dimensions. Il n'est donc pas tenu compte des nécessaires divisions de murs en rapport avec la capacité de la grue. Le joint d'assise (cales/mortier est établi à 20mm, le joint vertical entre panneaux à 15mm, le joint entre panneau MUR TERRE CUITE PREFAXIS au niveau de l'encastrement d'une poutre BA à 10mm en horizontal, 15 mm en vertical)
- Remarque : Si le client a déjà pu, à ce stade, fournir un schéma d'implantation et de capacité de levage de sa grue, cette première version de plans peut déjà présenter les divisions de murs.
- Le client renvoie à VERBO-B SA ses remarques, annotations et approbations mur par mur. Une seconde version corrigée de ces plans est établie et renvoyée au client pour approbation.
- Ce cycle se poursuit jusqu'à validation complète pour production.
- Etablissement des fiches de production et mise en fabrication.
- Délivrance au client de plans 2D et 3D de montage pour le tracé au sol, les plans individuels mur par mur ainsi qu'un plan de chargement des racks (les racks sont identifiés par un N° individuel)
- Livraison sur chantier
- Suivi du chantier par le délégué technico-commercial (mise en route + passages réguliers)

4.13 Stockage des éléments constitutifs

La température des briques ayant une influence sur la prise de la colle PU lors de la mise en œuvre, celles-ci sont systématiquement stockées, avant intégration dans un mur, au sein d'une zone dont la température est régulée.

4.14 Rectification des briques

Les briques en terre cuites TB-VR sont rectifiées avant leur intégration dans la chaine de production des murs TERRE CUITE PREFAXIS. La tolérance en hauteur des briques après rectification est de ± 0,2 mm.

4.15 Production des murs préfabriqués

La fabrication des murs préfabriqués VERBO-B SA intervient sur une installation entièrement automatisée. Les rangs de blocs sont posés à l'aide d'un robot. Une encolleuse vient alors pulvériser la colle PU sur les éléments. Les gaines d'alimentation de la buse d'injection sont calorifugées de manière à garantir le maintien d'une température de mise en œuvre optimale.

Ce procédé se poursuit jusqu'à l'obtention d'un mur de longueur maximale 8,8 m et de hauteur maximale 3,48 m.

Une double couche de colle PU est pulvérisé au niveau du joint horizontal entre la 1ère et la 2ème rangée de briques et fait office de rupture de capillarité. Les essais menés ont démontré l'efficacité de cette barrière hydrofuge (cf. §B.5.1).

Les armatures de joint horizontal en fibres de carbone sont disposées également en pied de mur, entre la 1ère et la 2ème rangée de brique, mais également en tête de mur, entre la 2ème et la 3ème rangée de mur en partant du haut.

4.16 Conception de la phase levage

Les murs sont équipés en partie supérieure de diverses boucles de levage. Le hissage implique l'utilisation de toutes les boucles prévues.

Figure 3 Boucles de levage

Ces boucles de levage sont en fait des ancres métalliques installées dans les cavités des murs et assurées en pied de mur par une broche sécurisée par une goupille plastique.

Figure 4 Broche d'ancrage en pied de mur

Le nombre de points de levage doit être dimensionné au cas par cas par le BET VERBO.

Le BET doit examiner préalablement au chantier un descriptif des moyens de levage prévus et doit les valider avant expédition des murs (au-delà de 4 points de levage).

4.17 Découpe au jet d'eau

Une découpe au jet d'eau porte les murs aux dimensions approuvées par l'architecte ou son représentant et signés pour approbation par le responsable du chantier qui passe la commande. Les orifices pour l'insertion ultérieure des broches de levage en pied de mur sont créés au cours de cette étape.

4.18 Finitions et conditionnement des murs

En sortie de chaine de production les ancres de levage et goupilles de sécurité sont mises en place par les opérateurs. Les murs sont alors prêts à être stockés dans les racks de transport.

Les murs sur racks sont expédiés sur chantier dès que le rack est complet. Il n'y a donc pas de stockage en extérieur.

4.2 Marquage

Les lots de briques constitutives des murs TERRE CUITE PREFAXIS sont systématiquement référencés avant leur intégration dans une paroi.

De même, chaque mur issu de la ligne de fabrication dispose d'un numéro d'identification unique.

Ces références sont reprises dans les plans de calepinage et informent de l'emplacement définitif du mur dans le bâtiment en construction.

L'ensemble de ces dispositions assure une traçabilité de l'ensemble des éléments mis en œuvre dans chacun des murs TERRE CUITE PREFAXIS.

4.3 Contrôles de fabrication

4.31 Contrôle interne de fabrication

Outre les contrôles réalisés de manière périodiques dans le cadre du marquage CE des briques de terre cuite, des contrôles qualité sont menés sur les murs préfabriqués. L'ensemble de ces contrôles qualité sont repris au sein du manuel qualité.

Les vérifications périodiques permettent d'assurer le respect des tolérances dimensionnelles suivantes :

Tolérances dimensionnelles des murs préfabriqués		Fréquence de contrôle
Longueur	± 5mm	Tous les 300 m²
Hauteur	± 5mm	
Planéité	± 8 mm par 2 m	
Réservations dans l'élément	± 5mm	
Réservations par rapport à l'élément	± 5mm	
Position des trous de briche d'élingage en pied de murs	± 3mm	
Ø de trous de broche d'élingage en pied de murs	40 ± 3mm	
Angle côté incliné (tolérance au sommet) dans le sens horizontal dans le sens vertical	± 5mm ± 5mm	

4.32 Suivi de la constance de la production par tierce partie

Le procédé de murs TERRE CUITE PREFAXIS fait l'objet d'un certificat QB07 « Murs en maçonnerie et éléments connexes ».

Les caractéristiques suivies, leurs valeur-cible, leur tolérance ainsi que les modalités de suivi (méthodes et fréquence) sont indiquées en Annexe 5.

5. Mise en œuvre

5.1 Transport et déchargement

5.11 Transport

Les murs sont transportés sur des racks spéciaux. Ils sont immobilisés verticalement entre des griffes réglables, séparés par des lattes de bois, et maintenus entre eux par des ancrages métalliques en « U ». La masse compacte du rack ainsi formée est en outre immobilisée et serrée entre les pinces à vérins dont sont équipées les remorques.

5.12 Déchargement

Un espace minimal de déchargement de 20 m de long x 3 m de large, horizontal, stable et plat est à prévoir sur le chantier.

La disposition des murs au sein d'un rack est étudiée de manière à pouvoir les décharger dans l'ordre de montage.

Les murs produits sont expédiés sous 8 jours sur le chantier. Leur pose intervient alors sous deux semaines. Si pour une raison quelconque, la pose des murs doit être reportée, ceux-ci seront bâchés pour les protéger des intempéries.

5.2 Principe général de pose

5.21 Préparation du support

Afin d'assurer une pose conforme aux exigences du demandeur, il est fortement conseillé de tracer au sol le positionnement des murs avant d'entamer la pose. Par ailleurs, la planéité de la dalle rapportée à la règle de 2 mètres doit être de 15mm, ce qui correspond à la planéité « brut de règle » (DTU 21).

5.22 Levage d'un mur

Le système intégré de levage est ainsi conçu que les efforts sont repris à la base des panneaux, sur les broches de levage. Toutes les boucles prévues pour le levage doivent être utilisées pour soulever un mur.

Le levage est réalisé uniquement avec les murs positionnés verticalement.

Les prescriptions de sécurité spécifiques suivantes sont obligatoires pendant le levage des murs :

- Vérifier la bonne position des broches et la présence des goupilles de sécurité avant le levage.
- Les ancres de levage dans les murs ne peuvent pas être déformées selon un angle plus grand que 20° à la sortie du mur. Pour éviter cette déformation il faut préserver une longueur totale du crochet de grue à la boucle de levage égale ou supérieure à 1.5 fois la longueur du mur. Si cela n'est pas réalisable il faut utiliser un palonnier.
- Les organes de levage utilisés sont des élingues textiles qui passent à travers les anneaux/manilles de la chaine multibrins vers les ancres de levage du mur. Prévoir des boucles assez grandes pour que les élingues textiles puissent facilement glisser dans les anneaux/manilles et pour que les longueurs vers les ancres de levage puissent s'adapter au moment de levage ou utiliser des élingues câbles et des têtes d'équilibrage (poulies de mouflage) suspendues au crochet de la grue (cf. 2 photos ci-dessous).

IMPORTANT : Il faut toujours contrôler que toutes les boucles de levage du mur soient sous tension.

Dans les cas de nombre de points de levage impair, il est impératif de mettre en tension le brin du milieu de mur en utilisant un palan à chaine.

Figure 5 Equilibrage des élingues par poulies

Figure 6 Poulie de mouflage

5.23 Cales d'épaisseur

Des cales d'épaisseur sont requises pour faciliter l'application d'une couche de mortier d'assise strictement supérieur ou égale à 2 cm et strictement inférieure ou égale à 3 cm.

Caractéristiques techniques	
Cales d'épaisseur – fournisseur : Technique Béton	
Dimension	70 mm x 70 mm
Epaisseur	Suivant la planéité de la dalle
Résistance à l'écrasement	20 MPa
Module d'élasticité	3061 N/mm²

Celles-ci doivent présenter un module de fluage supérieur à celui du mortier d'assise. De même, l'épaisseur de la couche de mortier d'assise frais doit dépasser en tout point celle des cales.

La compatibilité des cales envisagées avec les dispositions du présent document doit être vérifiées par le titulaire au démarrage de chaque chantier.

5.24 Pose d'un mur

Les murs sont posés successivement à leur emplacement, en s'aidant des tracés au sol préalablement réalisés selon le plan de montage fourni par VERBO. Les murs sont facilement identifiables par les opérateurs grâce au numéro d'identification unique inscrit en partie basse de chaque élément. La pose s'effectue toujours sur un support préalablement recouvert de mortier à retrait compensé.

Des étais tirant poussant maintiennent les murs jusqu'à la prise complète du mortier d'arase et/ou des joint verticaux, le cas échéant. La tenue des murs doit ainsi être parfaitement assurée avant la libération des moyens de levage par la grue.

La verticalité du mur est réglée à l'aide des étais tirant poussant, selon les tolérances suivantes :

Tolérances des murs posés et composés	
Tolérance verticale par mur d'étage	8 mm
Superposition	≤ 20 mm
Tolérance la plus grande sur la longueur et la hauteur	≤5mm

5.25 Manuel de montage

Il convient de se référer au mode opératoire « manuel de montage » fourni par VERBO-B SA au cours de la formation préalable au lancement d'un chantier pour s'assurer du respect des consignes de levage et de pose.

5.3 Réalisation des points singuliers

Quel que soit l'assemblage réalisé, les zones de jointement de deux murs préfabriqués doivent être dépoussiérées et impérativement humidifiées au préalable pour assurer une adhérence optimale des mortiers.

Figure 7 "Bec » de collage des joints verticaux

5.31 Jonction façade-façade (angles rentrant et sortant) avec poteau d'angle

5.311 Cas a : Chaînage d'angle coulé après la pose des murs TERRE CUITE PREFAXIS

Le poteau d'angle en béton est coulé sur place après positionnement des murs TERRE CUITE PREFAXIS.

5.312 Cas b (hors applications parasismiques) : Chaînage d'angle coulé préalablement à la pose des murs TERRE CUITE PREFAXIS

Les poteaux d'angles en béton sont coulés avant la pose des murs.

Avant fabrication des murs, la prise de mesure sur chantier entre deux poteaux par le client est obligatoire : l'entrepreneur est tenu de mesurer sur chantier chaque intervalle entre poteaux de sorte à réserver entre le poteau et le mur TERRE CUITE PREFAXIS un joint de 15 à 30mm maximum.

Ces mesures sont alors indiquées sur les plans et envoyées à VERBO-B SA, qui en prend compte pour la fabrication des murs.

Le joint sera ensuite comblé au mortier colle Omnifix PVM.

5.313 Cas c (hors applications parasismiques): Chaînages verticaux 120mm intégrés dans les MURS TERRE CUITE PREFAXIS (largeur 188mm uniquement)

Les blocs poteaux 120mm sont intégrés à la fabrication des murs dans l'usine VERBO-B SA, ils peuvent se situer aux extrémités ou en plein mur.

L'entrepreneur indique sur les plans les emplacements et nombre exacts de poteaux prévus pour le projet et les envoie à VERBO-B SA, qui en tient compte pour la fabrication des murs.

La section des poteaux intégrés au MUR TERRE CUITE PREFAXIS est circulaire de Ø12 cm prévue pour recevoir du béton de classe de résistance C25/30 minimale et 4 armatures Ø10.

Les poteaux de chaînages verticaux sont coulés après la pose des murs.

5.314 Cas d: Chaînages verticaux 150mm intégrés dans les MURS TERRE CUITE PREFAXIS (largeur 188mm uniquement)

Les blocs poteaux 150mm sont intégrés à la fabrication des murs dans l'usine VERBO-B SA, ils peuvent se situer aux extrémités ou en plein mur.

L'entrepreneur indique sur les plans les emplacements et nombre exacts de poteaux prévus pour le projet et les envoie à VERBO-B SA, qui en tient compte pour la fabrication des murs.

La section des poteaux intégrés au MUR TERRE CUITE PREFAXIS est circulaire de Ø15 cm prévue pour recevoir du béton de classe de résistance C25/30 minimale et 4 armatures Ø10.

Les poteaux de chaînages verticaux sont coulés après la pose des murs.

5.32 Jonction de deux murs dans le même plan

Hors applications parasismiques, le jointoiement de deux murs dans le prolongement l'un de l'autre peut être réalisé par injection de mortier colle Omnifix PVM. Le mortier injecté dans les joints verticaux présente une épaisseur de 15 à 30 mm. Le mortier injecté est lissé manuellement.

Pour les applications parasismiques, les jonctions entre panneaux sont réalisées par des chainages béton armé coffrés et coulés sur chantier (on prendra alors en compte un coefficient de comportement q=2,5 pour le dimensionnement) ou avec un joint Weber 391 (on prendra alors en compte un coefficient de comportement q=1,5 pour le dimensionnement).

Les distances minimales entre joints de dilatation sont conformes aux préconisations du DTU 20.1, Partie 4.

5.33 Jonction façade-refend

Hors applications parasismiques les jonctions façade-refend peuvent être réalisées de 3 manières :

-Des blocs de chaînages verticaux intégrés à la fabrication des murs sont croisés dans le mur de façade et un poteau est intégré en about du mur de refend en intercalant une bande d'isolant visant à améliorer les performances thermiques de l'ouvrage dans le cas de locaux chauffés et isolés par l'intérieur (ITI). Ces deux chaînages verticaux sont liés entre eux par les chaînages horizontaux en pied et en tête du niveau (cf.Figure 18 et Figure 19).

-Par coulage du refend directement en contact avec le mur (locaux non chauffés ou isolés par l'extérieur-ITE ; cf. Figure 20).

-Par montage du refend en maçonnerie en laissant un espace dans lequel on injectera un mortier colle Omnifix PVM ou Weber-mix MC391 (locaux non chauffés ou ITE ; cf. Figure 21)

Pour les applications parasismiques, les jonctions façade-refends sont réalisées par des chainages béton armé coffrés et coulés sur chantier.

5.34 Jonction avec les planchers

Dans le cas des murs TERRE CUITE PREFAXIS de 138mm, le chainage de rive de plancher est coffré sur chantier.

Dans le cas des murs TERRE CUITE PREFAXIS de 188mm, des planelles de rive peuvent être utilisées pour coffre le chainage de rive de plancher.

Ces planelles sont soit conformes au DTU 20.1 soit couvertes par un Avis Technique en cours de validité.

Les hauteurs des planelles sont à adapter en fonction des épaisseurs de plancher.

Pour les applications parasismiques, seules des planelles d'épaisseur inférieure ou égale à 5cm peuvent être utilisées.

La pose des planelles commence dans un angle de mur :

- couper 2 extrémités de planelle de rive à 45°,
- les mettre en place sur un lit de mortier traditionnel ou mortier colle,
- continuer la rangée sur tout le pourtour du plancher,
- veiller à bien attendre la prise du mortier traditionnel ou mortier colle pour couler le plancher.

5.35 Réalisation des ouvertures

Important : Les murs préfabriqués visés dans le cadre du présent Avis Technique ne comportent pas d'ouverture. Dans le cas d'un mur avec ouverture, il convient de décomposer ce mur en trois éléments pleins distincts.

5.351 Intégration de linteaux et CVR

Ils peuvent être réalisés soit à l'aide des briques U de chaînage (cf. Figure 9, repère 12) et conformément au DTU 20.1 ou de linteaux préfabriqués intégrés à la fabrication des murs VERBO dans l'usine ou à poser sur chantier (cf.Figure 9, repère 5).

Le cas particulier des ½ coffres et coffres de volets roulants ne dispense en aucun cas la réalisation des linteaux.

Des prédécoupes peuvent être effectuées à la fabrication en usine pour faciliter la pose dans les MURS TERRE CUITE PREFAXIS.

Le ½ coffre de volet roulant est mis en place sur un lit de mortier traditionnel positionné sur les jambages de l'ouverture, en respectant une largeur d'appui de 8 à 10 cm depuis le tableau fini.

La solidarisation au gros œuvre se fait en bloquant les joues au mortier traditionnel ép. Mini 3 cm.

La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions des Avis Techniques.

Les enduits sont appliqués sur support humide et dans tous les cas, obligatoirement renforcés par incorporation d'un treillis conformément aux règles du DTU 26-1 ou 20-1.

Le treillis a pour fonction d'armer l'enduit ; il doit donc se trouver intégré dans l'épaisseur de celui-ci et non pas plaqué sur les supports.

5.352 Jonction maçonnerie – baies

Les menuiseries seront posées en applique sur la face interne des murs MUR TERRE CUITE PREFAXIS préalablement revêtus d'un enduit de lissage. Comme dans le cas d'une maçonnerie de terre cuite traditionnelle collée ou exécutée au mortier, la fixation de la menuiserie se fera au moyen de chevilles adaptées aux corps creux et les mêmes moyens d'étanchéification seront prévus. Le tout sera réalisé conformément aux préconisations du DTU 36.5 et du DTU 20.1.

5.353 Intégration des appuis de baies

Les caractéristiques géométriques de l'appui ainsi que sa mise en œuvre doivent respecter les spécifications du DTU 20.1. L'appui est posé sur un lit de mortier.

Des prédécoupes sur mesures fournies par l'entrepreneur sont possibles à la fabrication en usine des murs.

Après l'enduisage, en cas d'absence de rejingots latéraux, un joint au mastic entre l'enduit et la surface de l'appui sera réalisé. La continuité de l'isolation thermique intérieure (ITI) sera assurée en laissant remonter l'isolation intérieure derrière l'appui.

5.354 Intégration des poutres béton armé

VERBO-B SA fabrique dans l'usine des poutres béton armé sur mesure avec face avant extérieure en brique permettant l'homogénéité du matériau de façade.

Le béton entrant dans la composition des poutres est de classe C25/30 minimale, les armatures sont dimensionnées par le BE de l'entrepreneur. VERBO-B SA tient compte des dimensions et armatures pour fabriquer les poutres BA.

Les poutres BA peuvent être intégrées aux murs à la fabrication des murs en usine ou être posées sur chantier.

5.36 Jonction mur – charpente

Le chaînage est réalisé soit avec des briques U de chaînage ou du béton coffré avec des planelles côté extérieur du mur, conformément aux dispositions du DTU 20.1.

Le chaînage des rampants et pointe de pignons peut être préfabriqué dans l'usine VERBO-B SA, des interruptions de coulage avec armatures dépassantes sont prévues pour la jonction avec les autres chainages de l'ouvrage, béton de clavetage à effectuer sur chantier après la pose des murs VERBO.

Les pignons peuvent être en une ou plusieurs parties, livrées avec armatures dépassantes à claveter après pose des murs.

Les armatures sont 2 Ø10 ou dimensionnées sur-mesure par le BE de l'entrepreneur, le béton est de classe de résistance C25/30 minimale.

Dans le cas de poteaux verticaux intégrés aux pignons (murs de 188 mm), l'entrepreneur effectue le coulage du béton armé des clavetages des rampants-pignons et des poteaux en une seule opération. Les poteaux peuvent se situer au centre du pignon, ou en plein mur.

VERBO-B SA fabrique en usine avec le même procédé des chaînages horizontaux en tête de mur, les armatures sont 2Ø10 ou sur mesure dimensionnées par le BE de l'entrepreneur.

5.4 Bardage et mur de parement

5.41 Bardage

Dans le cas d'un revêtement extérieur en bardage, il sera fait usage de fixations à visser avec cheville adaptée (sous marquage CE) pour brique creuse ou bloc alvéolaire.

Le nombre de fixations/m² et le type de cheville sera déterminé par le prescripteur.

5.42 Mur de parement

Conformément au DTU 20.1, article 7.1.2.1, la solidarisation et la garantie de stabilité de la paroi externe avec le mur TERRE CUITE PREFAXIS sera assurée par l'utilisation de chevilles (sous marquage CE) pour brique creuse ou bloc alvéolaire et crochet de maçonnerie à visser (idéalement en inox).

Le nombre de fixations/m² et le type de cheville sera déterminé par le prescripteur.

5.5 Mode de fixation des objets lourds

Les forets utilisés pour percer les parois des MURS TERRE CUITE PREFAXIS sont des forêts à 4 taillants, il est important d'adapter le diamètre du forez et la vitesse de rotation de la perceuse au matériau et au type de cheville utilisé.

Les informations concernant les chevilles et plus particulièrement les résistances à la traction et au cisaillement des chevilles dans les briques de terre cuite courants sont communiquées par le fabricant.

Les gonds des volets battants sont scellés au mortier traditionnel ou par scellement chimique.

5.6 Réalisation des ouvrages spécifiques

5.61 Protections périphériques

VERBO-B SA a développé une solution de support de potelets garde-corps spécifiques aux MURS TERRE CUITE PREFAXIS : VERBO'VIT.

Le dispositif VERBO'VIT peut recevoir des potelets standards du commerce Ø25 et Ø40, la planche de coffrage (ép. 27mm) et assure le maintien de la planelle.

Les murs sont percés dans l'usine VERBO-B SA pour recevoir les dispositifs VERBO'VIT avec un écartement maximum de 2 mètres, l'entrepreneur prévoit une étape sur le chantier pour équiper les murs en sécurité (exemple nacelle de manutention), les étais tirant-poussant sont fixés à la tige inférieure du dispositif VERBO'VIT.

5.62 Saignées et réservations

Les saignées et réservations sont réalisées conformément à la norme NF EN 1996-1 « Calcul des ouvrages en maçonnerie », article 8.6 « Saignées et réservations au niveau des murs ». Plus particulièrement on veillera à respecter les dimensions maximales des saignées et réservations admises sans réduction de résistance aux charges. Si ces limites sont dépassées, il y a lieu de vérifier la résistance aux charges verticales, au cisaillement et la flexion par le calcul. Les saignées sont de préférence découpées à la rainureuse. Elles sont réalisées avant application de l'enduit. Les scellements et rebouchage des saignées doivent être exécutés suivant les indications correspondantes au matériau principal utilisé (mortier ou plâtre).

VERBO-B SA effectue des réservations sur-mesure dans l'usine, les sorties de hotte ou ventilation, les percements pour recevoir les supports de potelets de protection périphérique, l'évidement pour couler sur chantier une semelle de répartition, cas de charge ponctuelle.

6. Assistance technique

La société VERBO-B SA apporte une formation et une assistance adaptée aux entreprises.

6.1 Formation

Chaque nouveau chantier fait l'objet d'une proposition de formation aux méthodes de levage, de manutention et de mise en œuvre dispensée aux personnes assignées à la pose par le délégué technique VERBO-B SA.

Les supports de formation, laissés aux participants, comprennent de manière non-exhaustive :

- Le manuel de manutention et de pose ;
- La fiche de préparation chantier ;
- La check-list des éléments d'ancrage (les câbles non conformes à la check-list sont à renvoyer à VERBO).

6.2 Inspection

Avant chaque démarrage de chantier le délégué technique de VERBO-B SA effectue une inspection visant notamment à déterminer :

- La faisabilité du projet en mur TERRE CUITE PREFAXIS;
- L'accessibilité du chantier par camion de livraison ;
- La présence d'un espace adapté pour le déchargement des racks et la manutention des murs.

Par ailleurs, le délégué technique est présent lors des premières opérations de manutention et de mise en œuvre pour veiller au respect des consignes expliquées au cours de la formation préalable mais également pour porter assistance le cas échéant.

6.3 Assistance

Lors de la réception sur chantier, une évaluation de l'état des murs est menée par le gestionnaire ou le chef de chantier. Pour se faire, les critères de refus lui auront été communiqué au préalable par VERBO-B SA dans le cadre de la formation suivie par chaque nouveau client.

La totalité des panneaux n'étant pas visuellement contrôlable de par leur serrage étroit sur le rack, tout désordre constaté au fil du retrait des panneaux du rack sera signalé, photographies et numérotation de l'élément à l'appui.

Le responsable technique VERBO-B SA, selon la gravité des dégâts, assure la refabrication et le remplacement du panneau.

En cas de dégât compris dans les tolérances, les désordres potentiels peuvent être réparés sur chantier :

Les dégâts dans les tolérances admises sont les fissures limitées à deux briques. En cas de fissure traversante sur 3 briques ou plus ou en cas de descellement d'une brique, le mur doit être renvoyé à l'usine et remplacé.

Le choix du mode d'intervention se fait toujours en concertation avec le délégué technique VERBO-B SA.

En cas de fissuration verticale, on procède à l'ouverture/élargissement de la fissure et réparation par injection de mortier PAREX-LANKO 730 Lankorep Fin, directement sur chantier.

B. Résultats expérimentaux

Résultats mécaniques

Les différents tests réalisés sur les murs TERRE CUITE PREFAXIS (résistance au feu, compression, cisaillement, etc.) ont tous été réalisés dans des labos externes après transport et manutention des éléments testés

dans les mêmes conditions que celles rencontrées lors des livraisons sur chantier.

Résistance à la compression

Laboratoire MAGNEL de recherche sur le béton :

- Rapport d'essai n°19/144 (08/04/2019) : Essais de résistance en compression sur 6 murets de dimensions 730 mm x 138 mm x 1250 mm réalisés avec des briques TB VR 245 (138mm d'épaisseur)

Résistance cisaillement

Laboratoire MAGNEL de recherche sur le béton :

- Rapport d'essai n°2015-387-B : Essais de résistance au cisaillement sur 5 échantillons de dimensions 300mmx138mmx750mm.
- Rapport d'essai n°2016-188 : Essais de résistance au cisaillement sur 7 échantillons de dimensions 1190mmx188mmx1000mm.

Essais acoustiques

Rapports d'essais :

- ECOSCAN - n°A-2012_RO_765-F069/41577_FR (2013)
- ECOSCAN - n°A-2012_RO_765-F070/41577_FR (2013)
- ECOSCAN - n°A-2012_RO_765-F071/41577_FR (2013)
- CSTB – n°AC18-26072111

Résultats :

Voir tableau de synthèse en Annexe 1.

Les essais acoustiques réalisés ont permis d'apprécier l'isolement acoustique contre les bruits aériens. Le résultat obtenu pour un mur avec un revêtement extérieur (10/15 mm d'enduit ciment) est de 43 dB, permettant alors de satisfaire à la réglementation.

Le mur seul ne peut pas être utilisé en mur séparatif de logement.

Résistance au feu

- CERIB – PV n° 2016-CERIB-5727 (2016)
- EFECTIS – PV n° EFR-17-U-004620 (2018)+Extension
- CSTB – PV n° RS18-047 (2018)

Résultats :

Voir tableau de synthèse en Annexe 2 **– Résistance au feu**

.

Résistance thermique

La conductivité thermique des briques de terre cuite TB-VR est obtenue à partir des valeurs tabulées de la norme EN 1745 :

$$\lambda_{utile} = F_m * \lambda_{10,sec,mat} = 1,07 * 0,42 = 0,45 \text{ W/(m.K)}$$

La résistance thermique des briques calculées suivant une modélisation BISCO est indiquée dans les documents ci-dessous :

- CTMNC Rapport N°PO18061-1 sur la brique TB VR 245 (19/10/2018)
- CTMNC Rapport N°PO18031-1 sur la brique TB VR 295 (15/05/2018)

Résultats :

Résistance thermique	
Dimension des briques de terre cuite	Valeur R du mur (m².K/W)
TB VR 245	0,54
TB VR 295	0,75

Absorption d'eau

- CSTC – Rapport d'essai n° DE 621 xB 333 (2012) : Essai portant sur l'absorption d'eau par capillarité. L'essai a été effectué conformément à la norme EN 772-11 sur des éprouvettes distinctes et sur des éprouvettes composées, en utilisant la colle polyuréthane bicomposant comme liant entre les faces de pose.

C. Références

C.1 Données environnementales[1]

Le procédé ne fait pas l'objet d'une Déclaration Environnementale (DE). Il ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière.

Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les produits (ou procédés) visés sont susceptibles d'être intégrés. »

C.2 Références chantier

Environ 50.000 m² de bâtiments ont été réalisés en MURS TERRE CUITE PREFAXIS préfabriqués en France, depuis 2014.

Voir liste de références en Annexe.

[1] Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.

Annexe 1 – Essais acoustiques

N° Rapport	Laboratoire	Produit	Parement	Rw (C ; Ctr) [dB]
A-2012_RO_765-F069/41577_FR	ECOSCAN	Mur TERRE CUITE PREFAXIS 138 mm	Aucun	29 (0 ; -1)
A-2012_RO_765-F070/41577_FR			Plâtrage unilatéral - 10 mm	40 (0 ; -2)
A-2012_RO_765-F071/41577_FR			Plâtrage sur deux faces - 10 mm	43 (-1 ; -2)
N°AC18-26075111	CSTB	MUR TERRE CUITE PREFAXIS 188 mm	Enduit 1 face - 10/15 mm	48 (-1 ; -5)
			Mur enduit - doublage PSEE 120 +13	63 (-3 ; -9)
			Mur enduit - doublage PSE110+30LDR + 13 (polyplac brick KNAUF)	60 (-4 ; -11)
			Mur enduit - doublage LDV 120 + 13 ossature	72 (-3 ;-9)

Annexe 2 – Résistance au feu

PV de classement	Validité	Epaisseur brique	Hauteur	Revêtement intérieur	Revêtement extérieur	Chargement	Classement
CSTB RS 18-047	10/02/2020	≥188 mm	≤2,82 m	Panneaux collés(PSE 110mm + plâtre 12.5mm) collés	Enduit projeté MONOREX GM 16mm	25000 daN/ml	REI 30
EFECTIS EFR 17 U 004620	25/01/2023	≥188 mm	≤3,1 m	Enduit AEROBLUE d'épaisseur 8mm + panneaux collés POLYPLAC BRICK B 153mm (plaques de plâtre 12.5mm + PSE 110mm + 30mm laine de roche) + joints traités par enduit UNIFLOTT	Enduit extérieur WEBERLITE G 15mm	23500 daN/ml	REI 120
Extension EFECTIS EFR 17 U 004620	25/01/2023	≥188 mm	≤3,1 m	panneaux collés POLYPLAC BRICK B 153mm (plaques de plâtre 12.5mm + PSE 110mm + 30mm laine de roche) + joints traités par enduit UNIFLOTT	Enduit extérieur WEBERLITE G 15mm	23500 daN/ml	REI 90
CERIB PV N°5727	07/01/2021	≥188 mm	≤3,48 m	Pré-enduit courant 10mm + panneaux collés (PSE 100mm + plâtre 13mm)	Enduit extérieur WEBER DUR L	17000 daN/ml	REI 30

Annexe 3 – Liste de références

Type d'ouvrage	Maitre d'ouvrage	Architecte	Entreprise	Bureau de contrôle	Adresse
Maison individuelle	Particuliers	F Domicent 113 Rue Beau-champ B 7780 Comines	DEWITTE Maxime sprl	NC	Rue de Molpas 59710 Mérignies
Logements en bande	Linkcity	Atlante Architectes	Bouygues Bâti-ments Nord-Est	3iA sas Agence de Troyes	Rue Albert Lescaillet 59280 Bois Grenier
Maison individuelle	S.I.P. 13 Place d'Agues-seau Amiens	Tandem+	Bouygues Bâtiment Grand Ouest	Bureau Véritas Agence Picardie	ZAC Paul Claudel Rue des 4 Souffles 80005 Amiens

Tableaux et figures du Dossier Technique

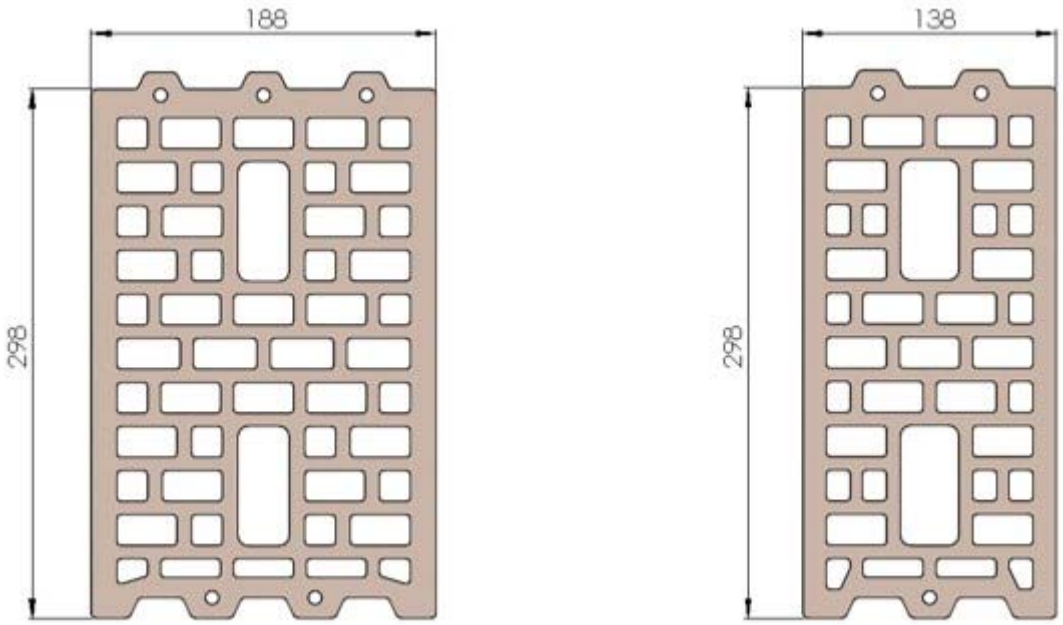

Figure 8 Vue en coupe des briques TB VR 295 (épaisseur 188mm) et TB VR 245 (épaisseur 138mm)

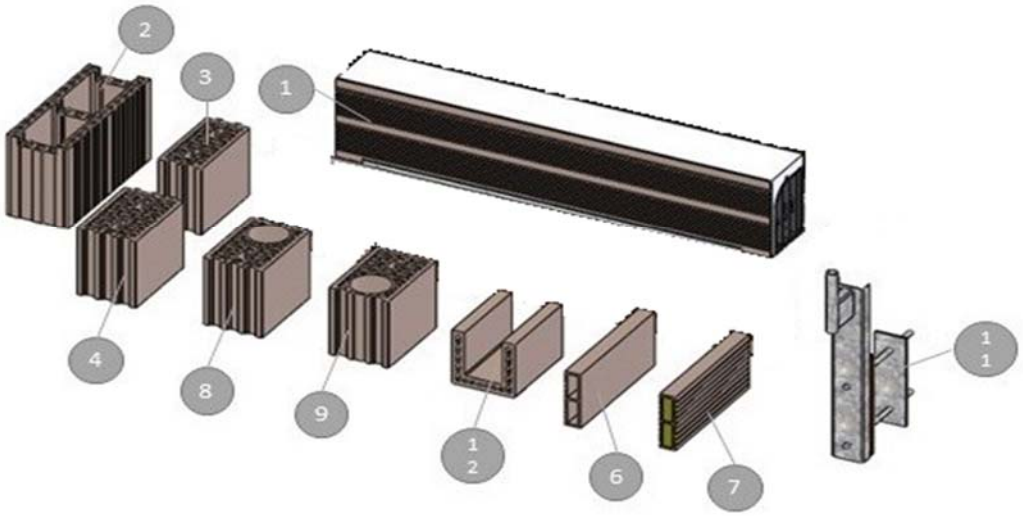

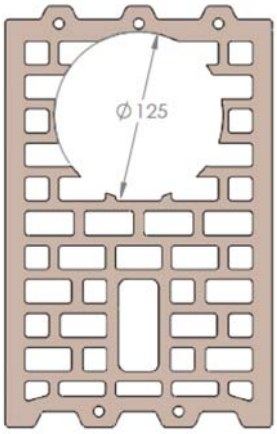

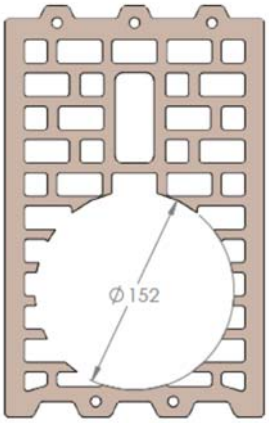

Poteau Ø12cm

Poteau Ø15cm

Figure 9 Accessoires des murs TERRE CUITE PREFAXIS

Tableau 1 Légende figure 9

LISTES DES COMPOSANTS MURS VERBO					
Rép.	PRODUITS	FOURNITURE	EP.	LONG.	HAUT.
1	1/2 COFFRE DE VOLET ROULANT	COMMERCE SOUS AT	200	NC	295
		AT 16/15-710			
		AT 16/15-758			
2	BRIQUE A BANCHER 20	COMMERCE SOUS AT	200	NC	NC
		AT 16/14-701			
3	BRIQUE VERBO14	PLOEGSTEERT	138	298	250
4	BRIQUE VERBO19	PLOEGSTEERT	188	298	250
6	PLANELLE	COMMERCE	50	NC	PLANCHER
7	PLANELLE ISOLEE	COMMERCE SOUS AT	50	NC	PLANCHER
		AT 16/16-747			
		AT 16/17-756			
8	POTEAU DROIT 19	PLOEGSTEERT	188	298	250
9	POTEAU GAUCHE 19	PLOEGSTEERT	188	298	250
11	SUPPORT POTELET VERBO'VIT	PLOEGSTEERT	NC	NC	NC
12	U DE CHAINAGE 20	PLOEGSTEERT	200	250	200

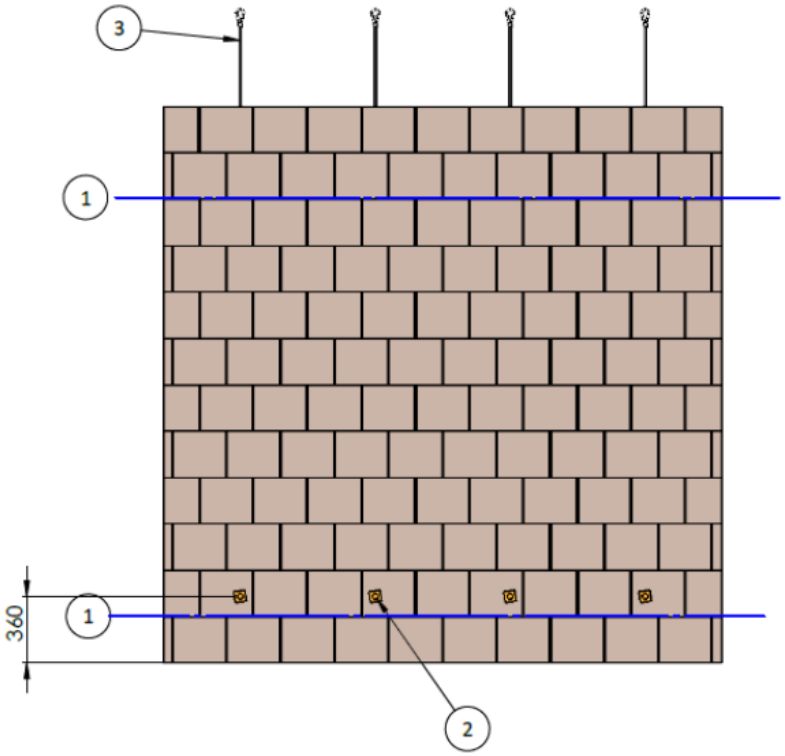

Repère	Désignation	Référence
1	Armature joint horizontal	7021/28 – fournisseur : Eurocarbon
2	Pivot d'ancrage mur de 14 ou19 cm sur plan	ø28 mm SAP n°113 382 ou n°113 383
3	Elingue métallique à 2 boucles câbles	longueur 3000 ou 3500 mm; ø10 mm CMU - fournisseur : Lemmens

Figure 10 - Schéma de montage d'un mur TERRE CUITE PREFAXIS

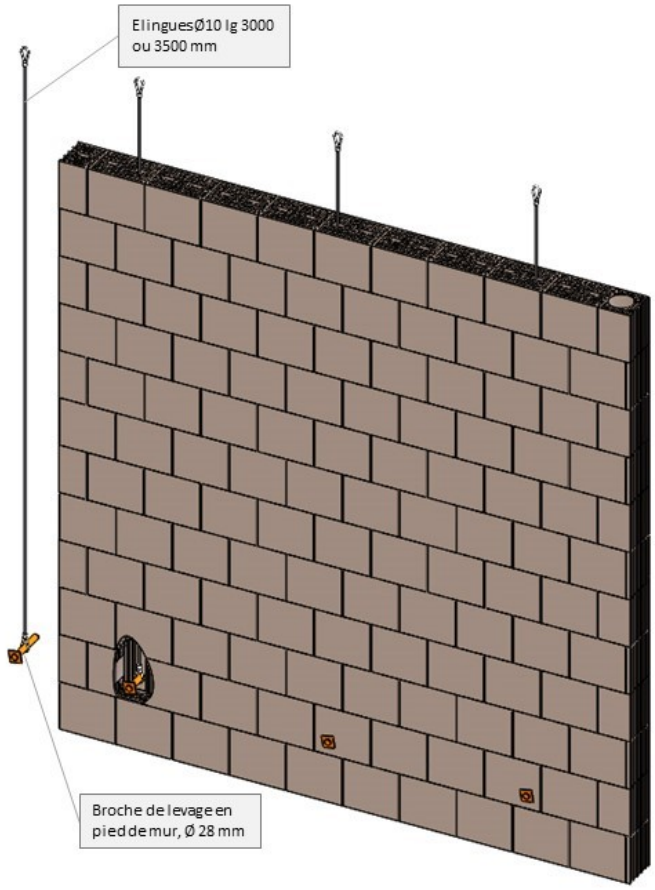

Figure 11 Détail élingage mur TERRE CUITE PREFAXIS

Figure 12 – Armature de joint horizontal

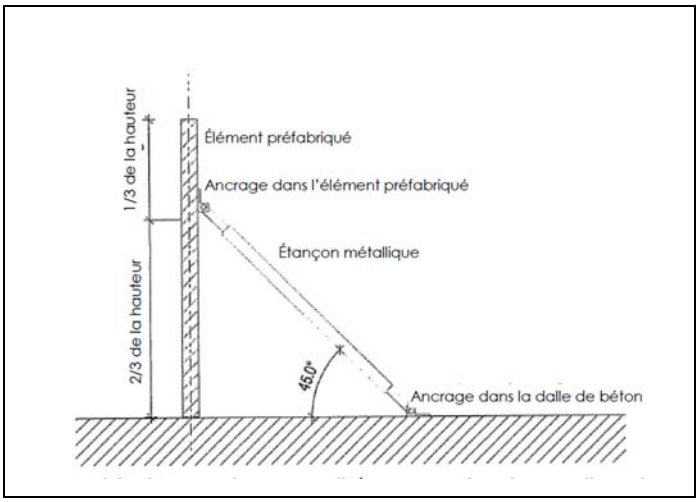

Figure 13 - Pose des étais tirant poussant et des renforcements lors d'une pose sur support béton armé

(a)

(b)

Figure 14 – Conditionnement des murs dans les racks

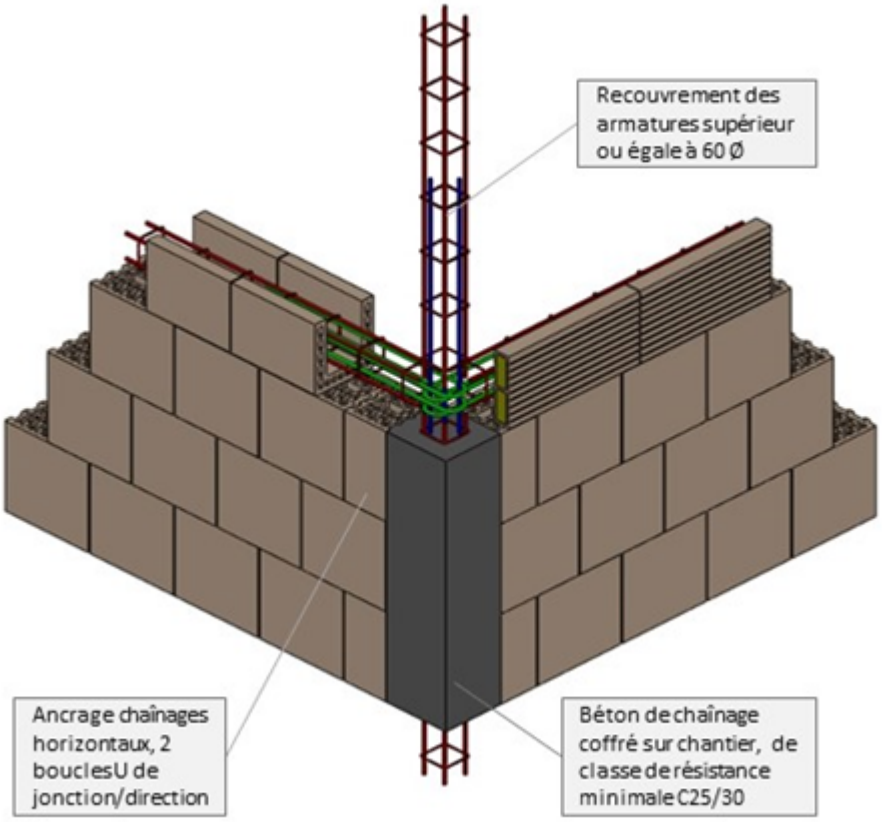

Figure 15 Détail jonction angle béton coulage chantier (ITE)

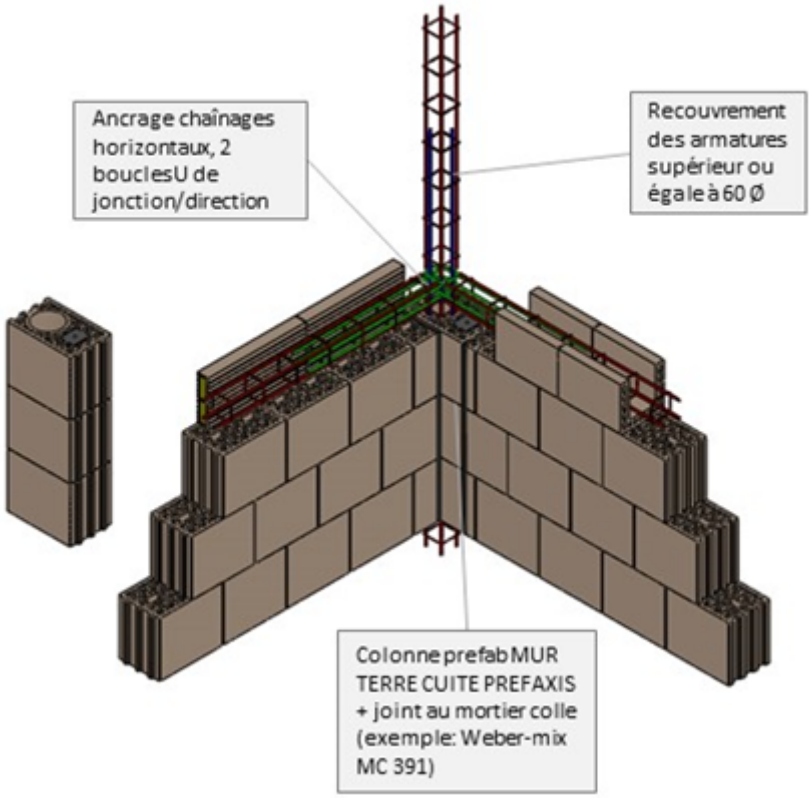

Figure 16 Détail jonction angle colonne préfab.

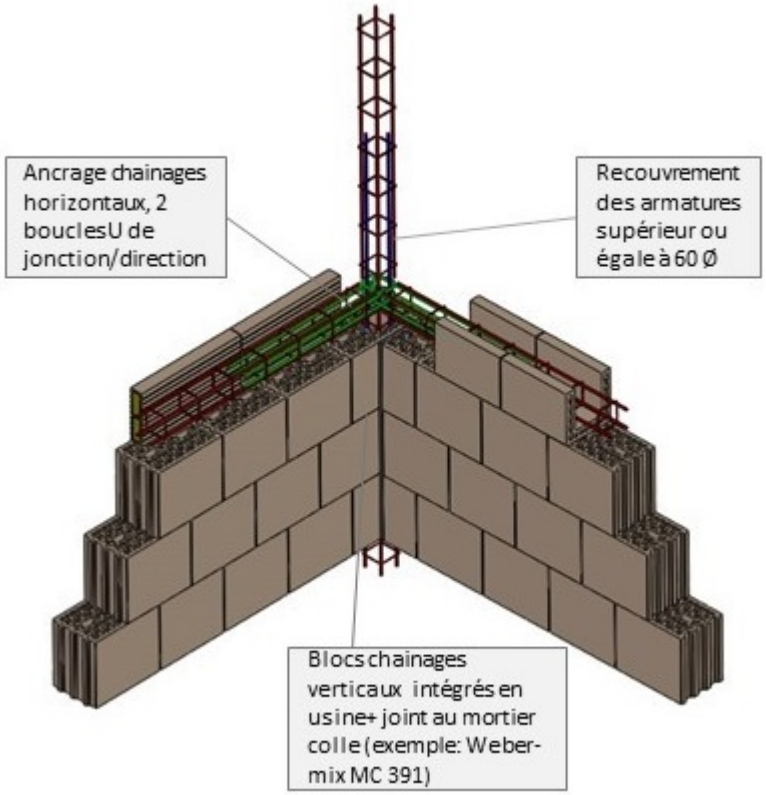

Figure 17 Détail jonction angle blocs chainages verticaux intégrés en usine

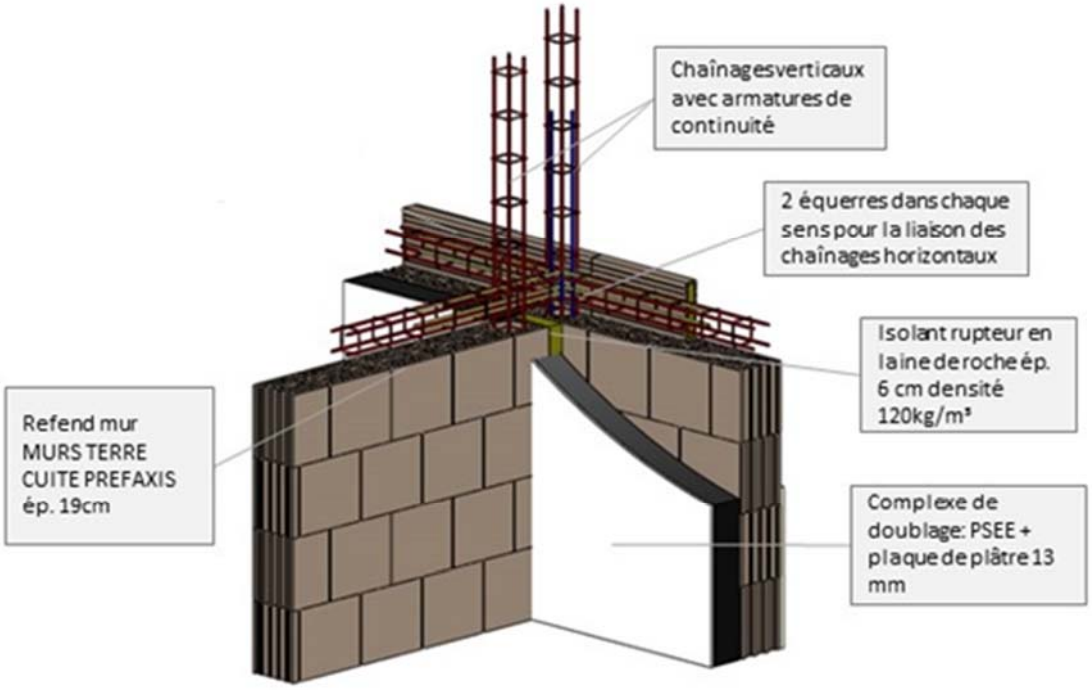

Figure 18 Détail jonction refend MUR TERRE CUITE PREFAXIS façade par juxtaposition d'isolant intercalé (locaux chauffés, ITI)

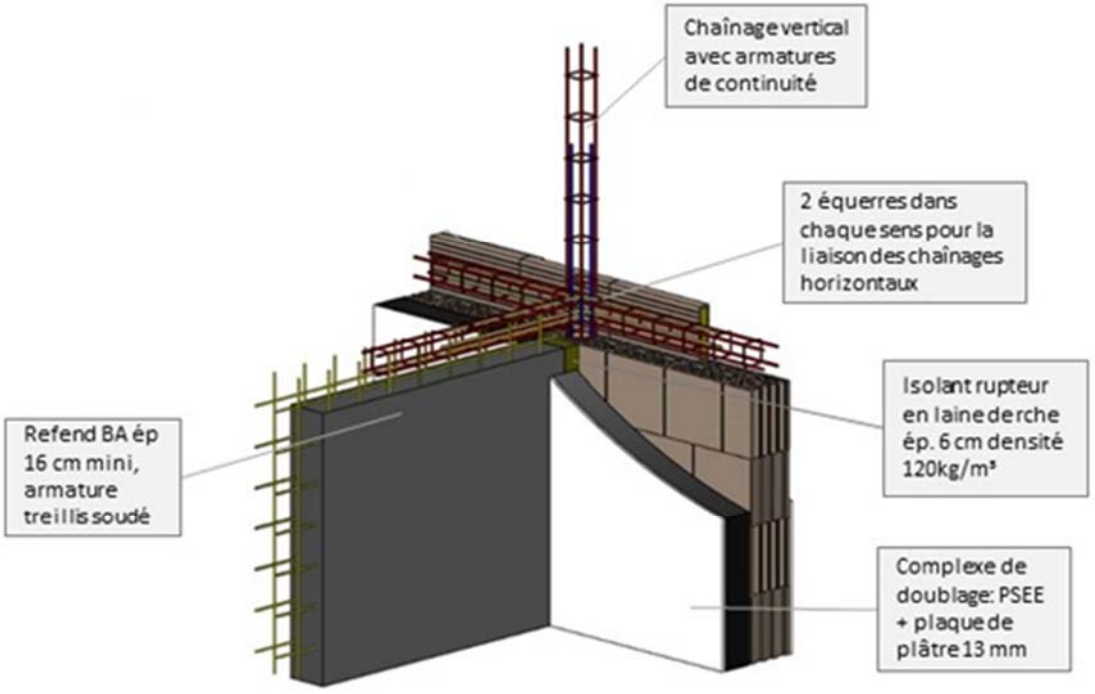

Figure 19 Détail jonction refend BA façade par juxtaposition d'isolant intercalé (locaux chauffés, ITI, hors applications parasismiques)

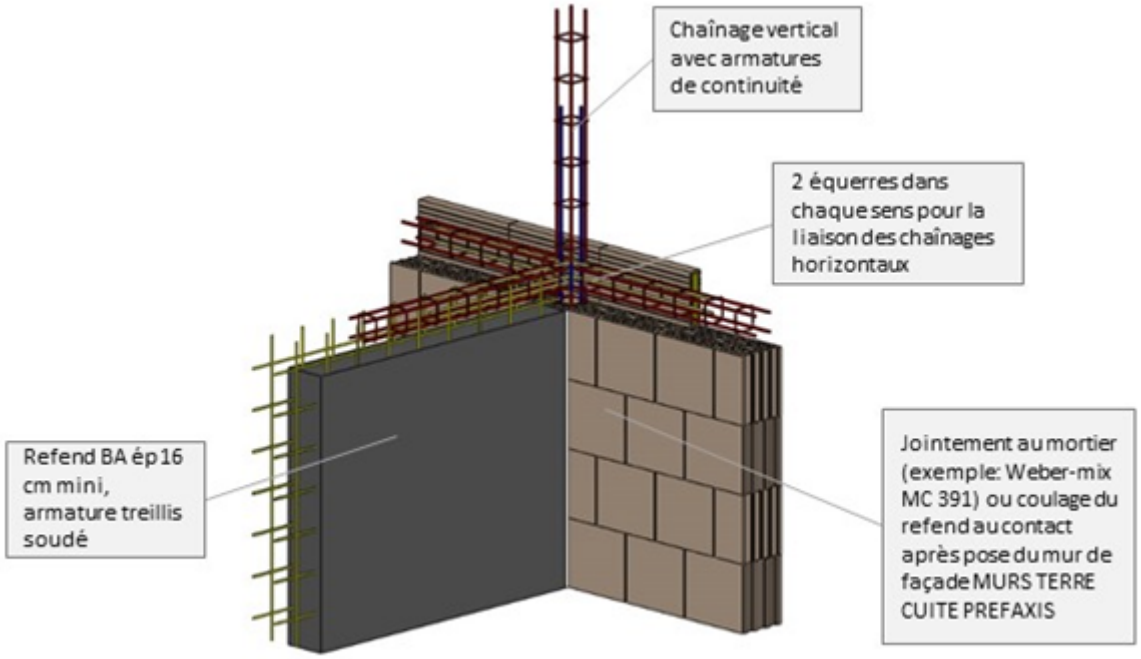

Figure 20 Détail jonction refend BA façade

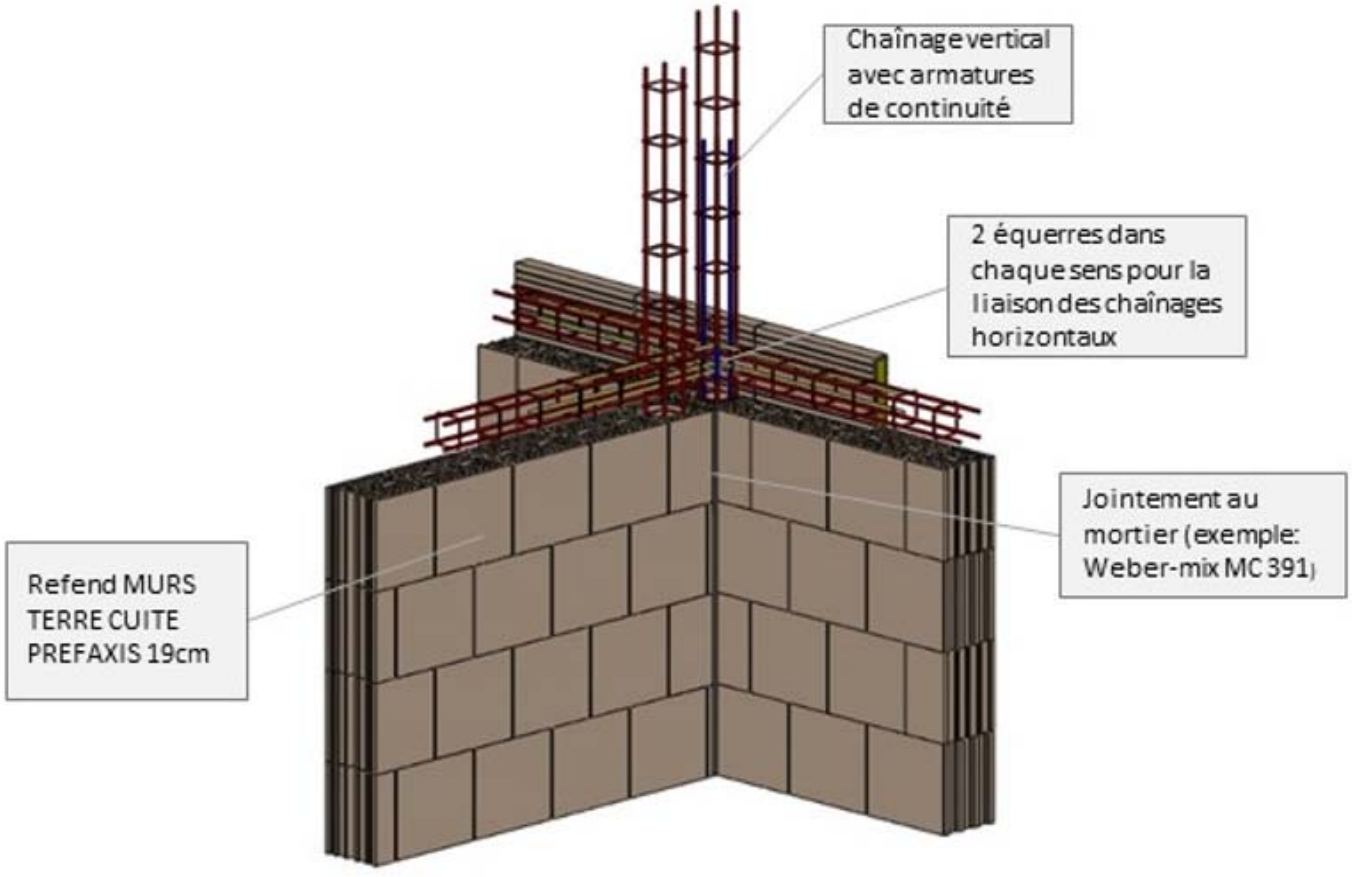

Figure 21 Détail jonction refend MUR TERRE CUITE PREFAXIS façade (locaux non chauffés ou ITE)

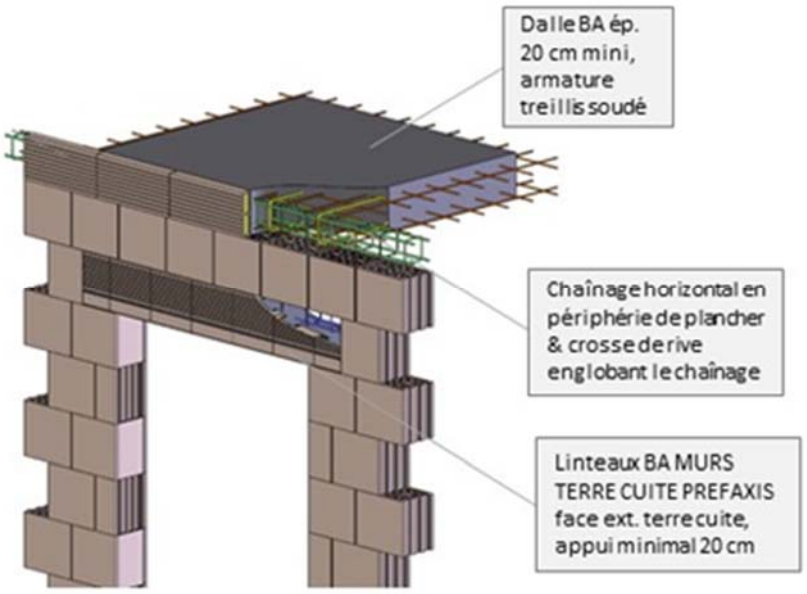

Figure 22 Détail jonction mur et plancher en béton armé

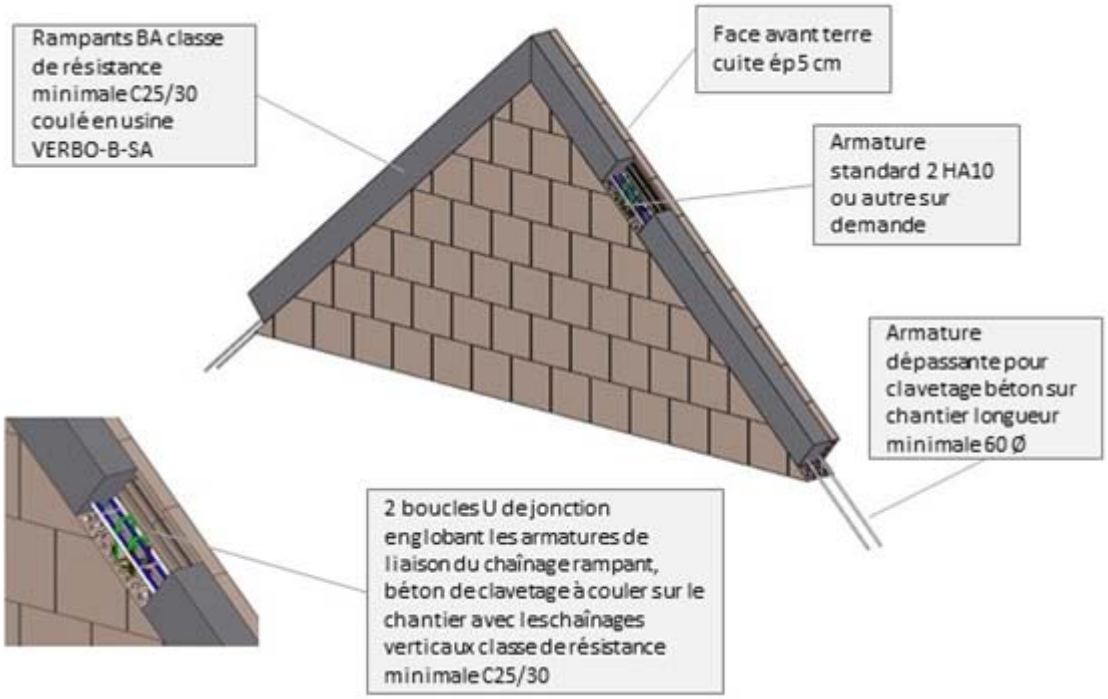

Figure 23 Détail jonction point de pignon

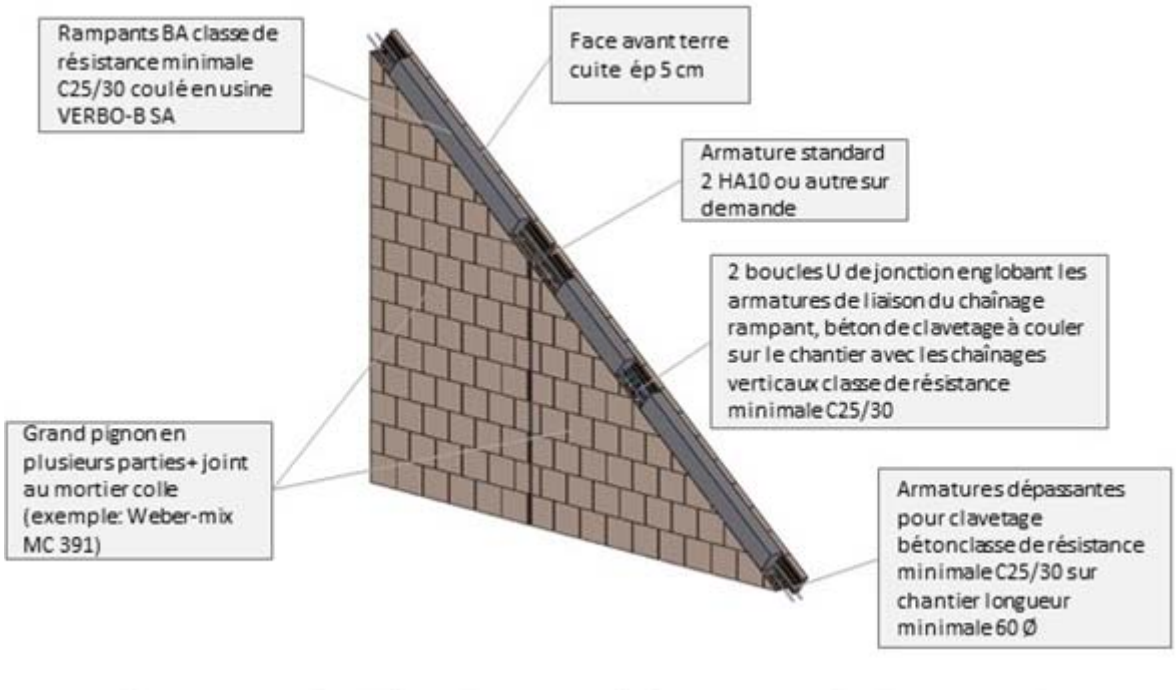

Figure 24 Détail jonction grand pignon en plusieurs parties

Figure 25 Détail pointe de pignon avec poteau central

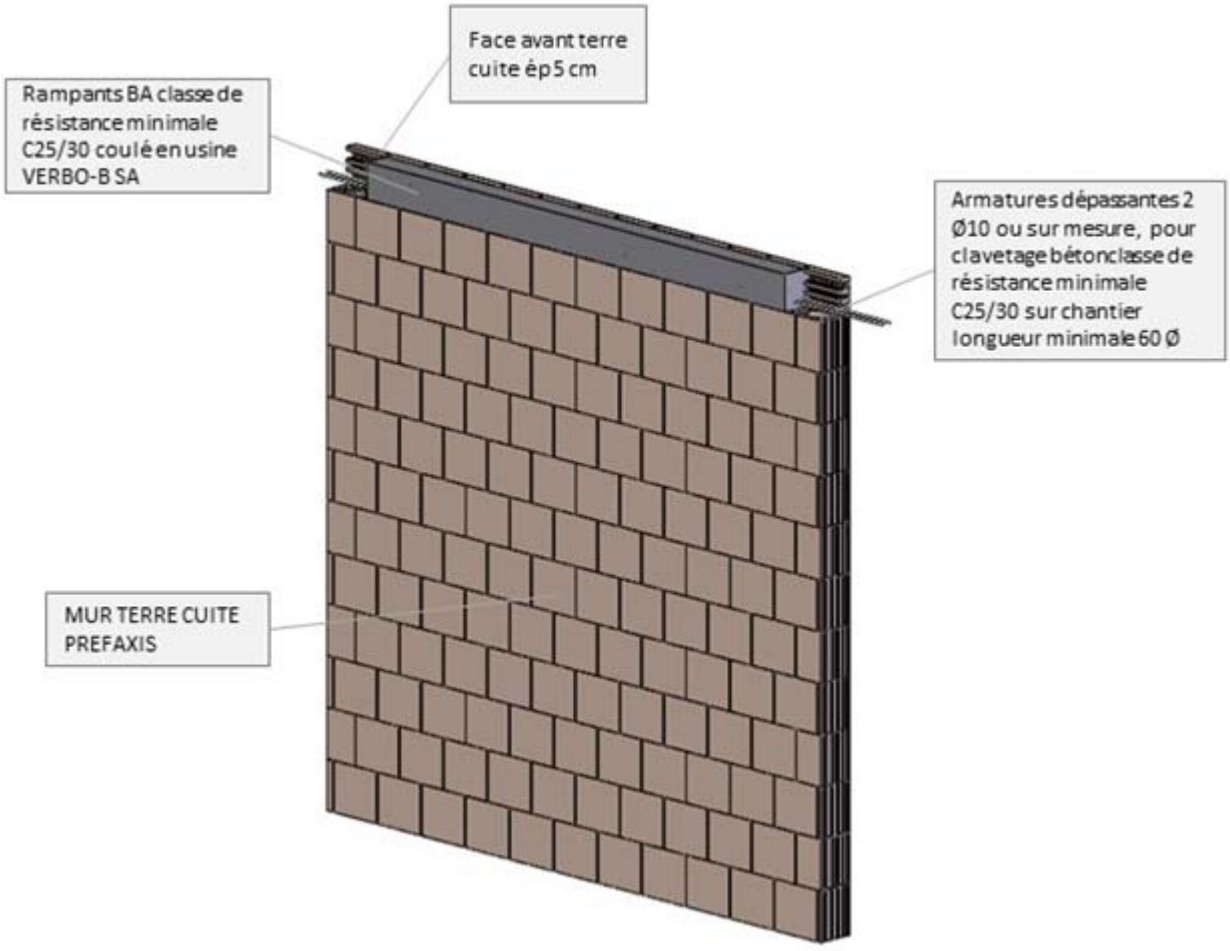

Figure 26 Détail mur avec chainage horizontal

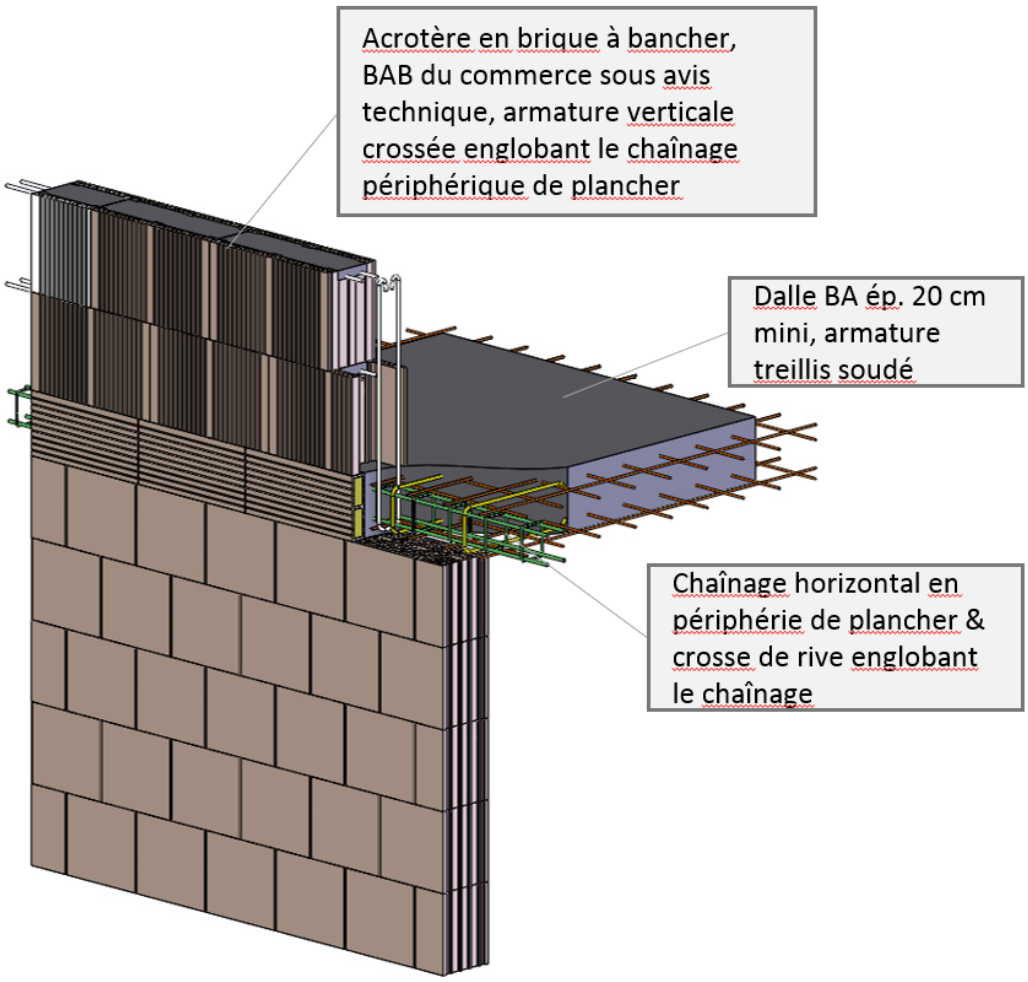

Figure 27 Détail jonction acrotère et plancher BA

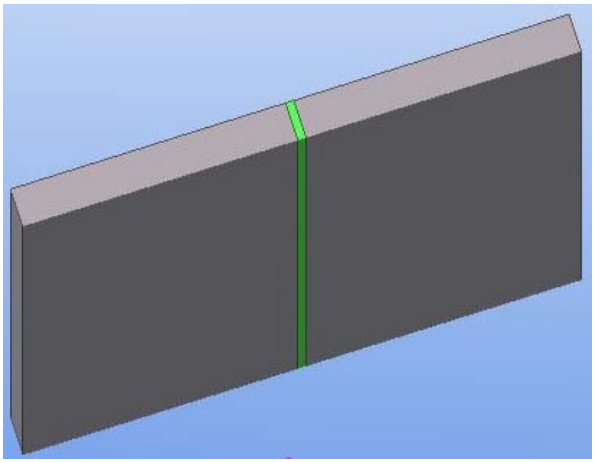

Figure 28 Jonction de deux murs dans le même plan

Mur préfabriqué VERBO

Mortier colle Omnifix PVM (Hors applications parasismiques

Weber 391 (Applications parasismique)

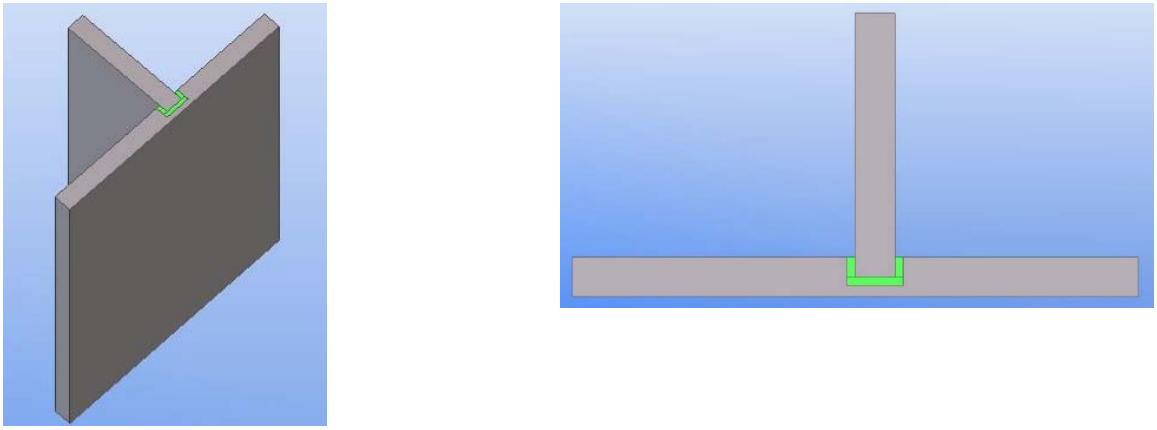

Figure 29 Jonction façade-refend (Hors applications parasismiques)

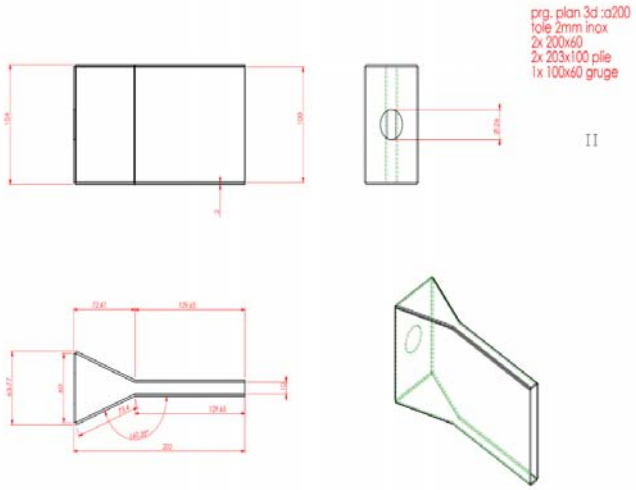

Figure 30 Dimensions "bec" de collage des joints verticaux

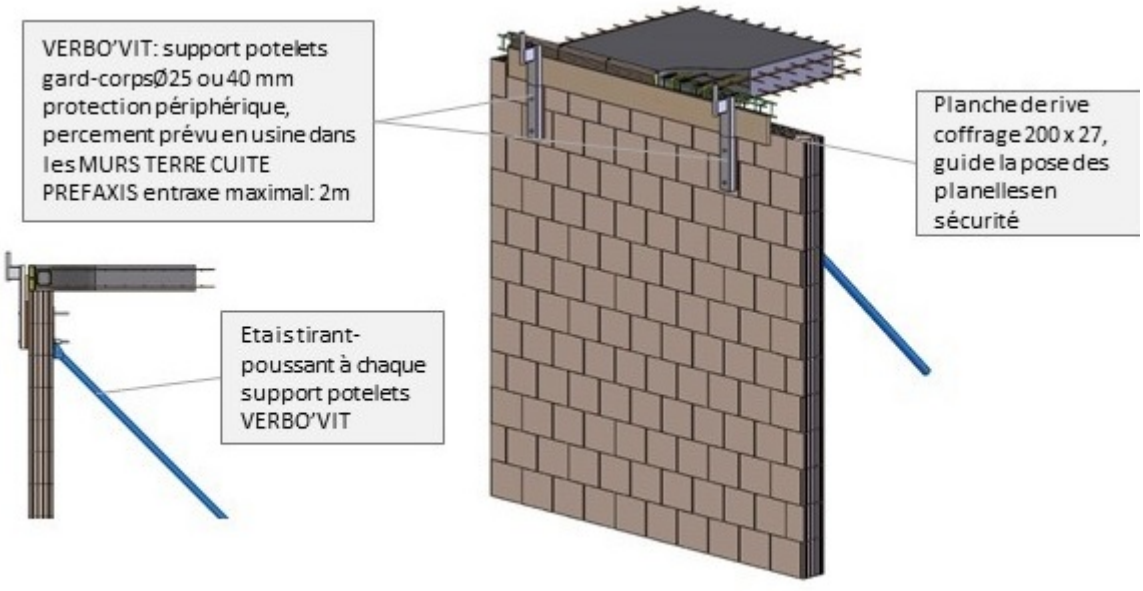

Figure 31 Détail support garde-corps

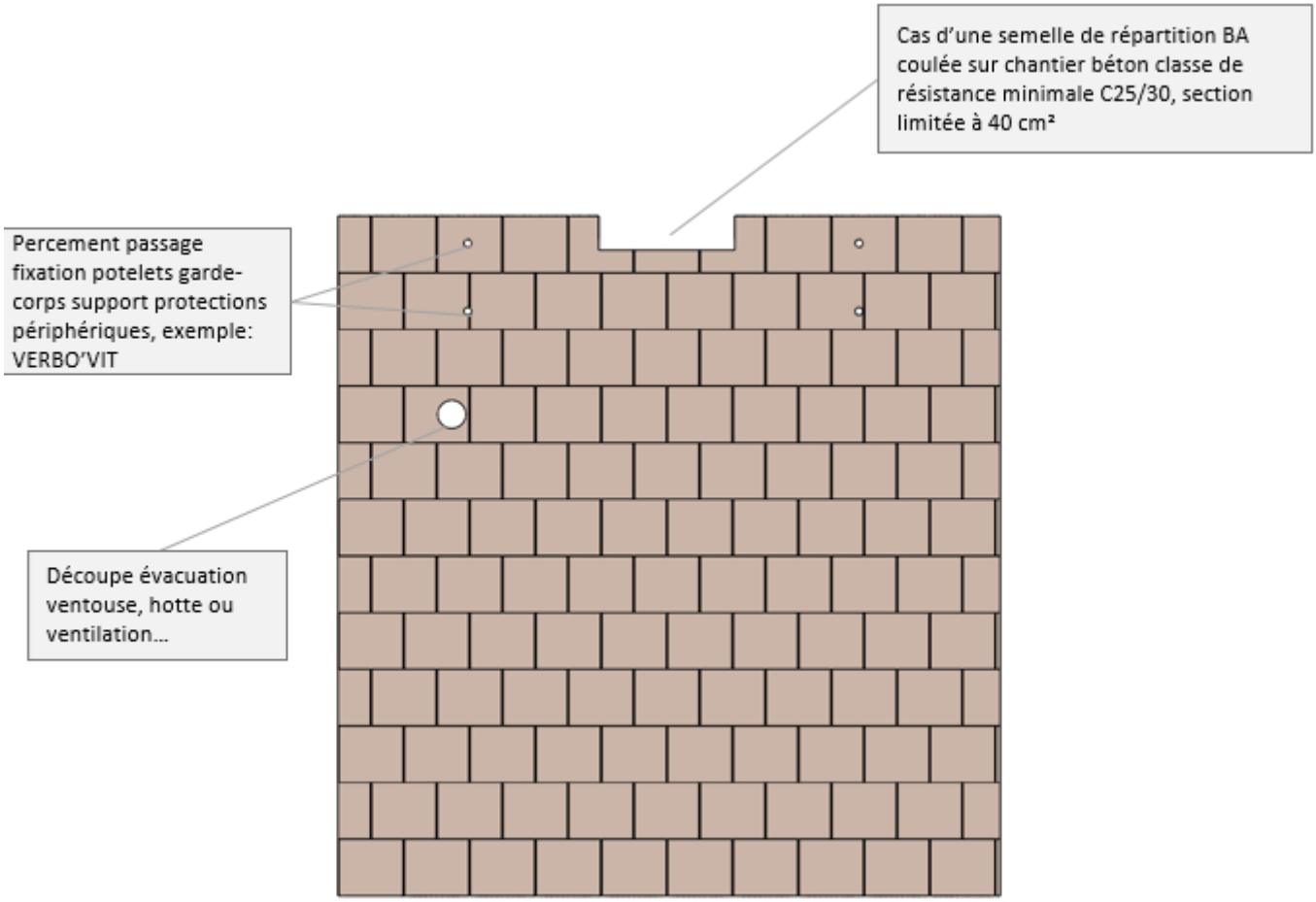

Figure 32 Détail option réservations sur mesures en usine dans les MUR TERRE CUITE PREFAXIS

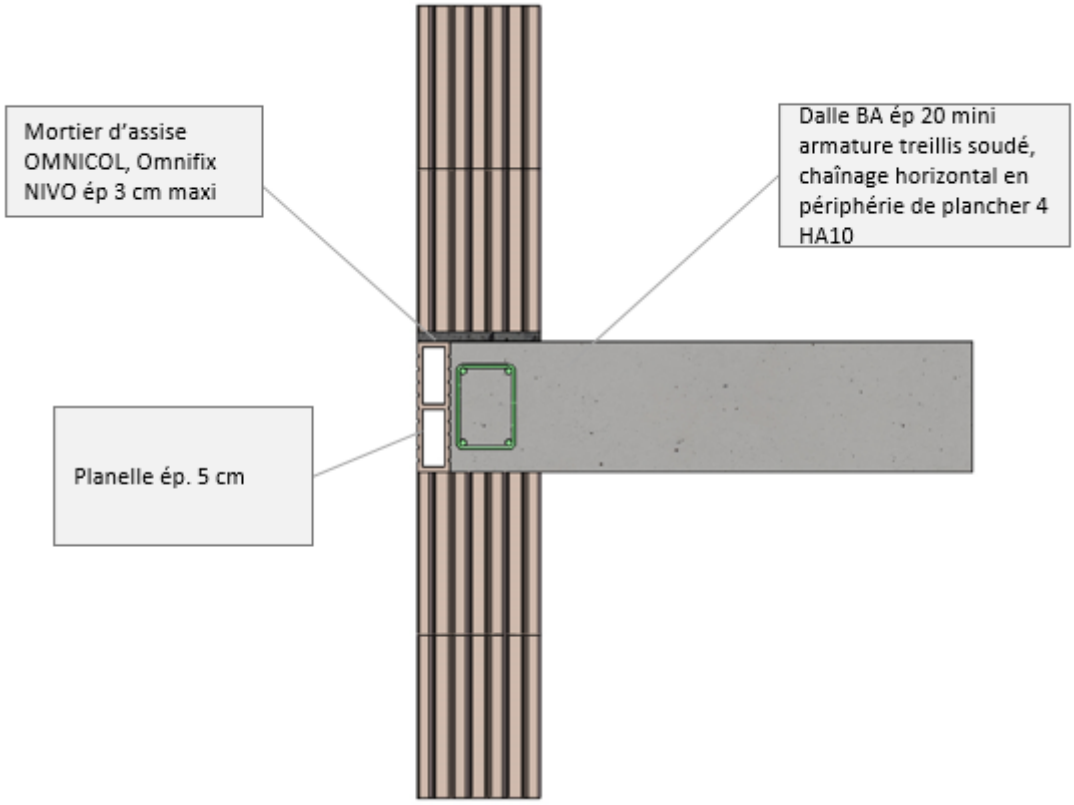

Figure 33 Détail coupe nez de plancher

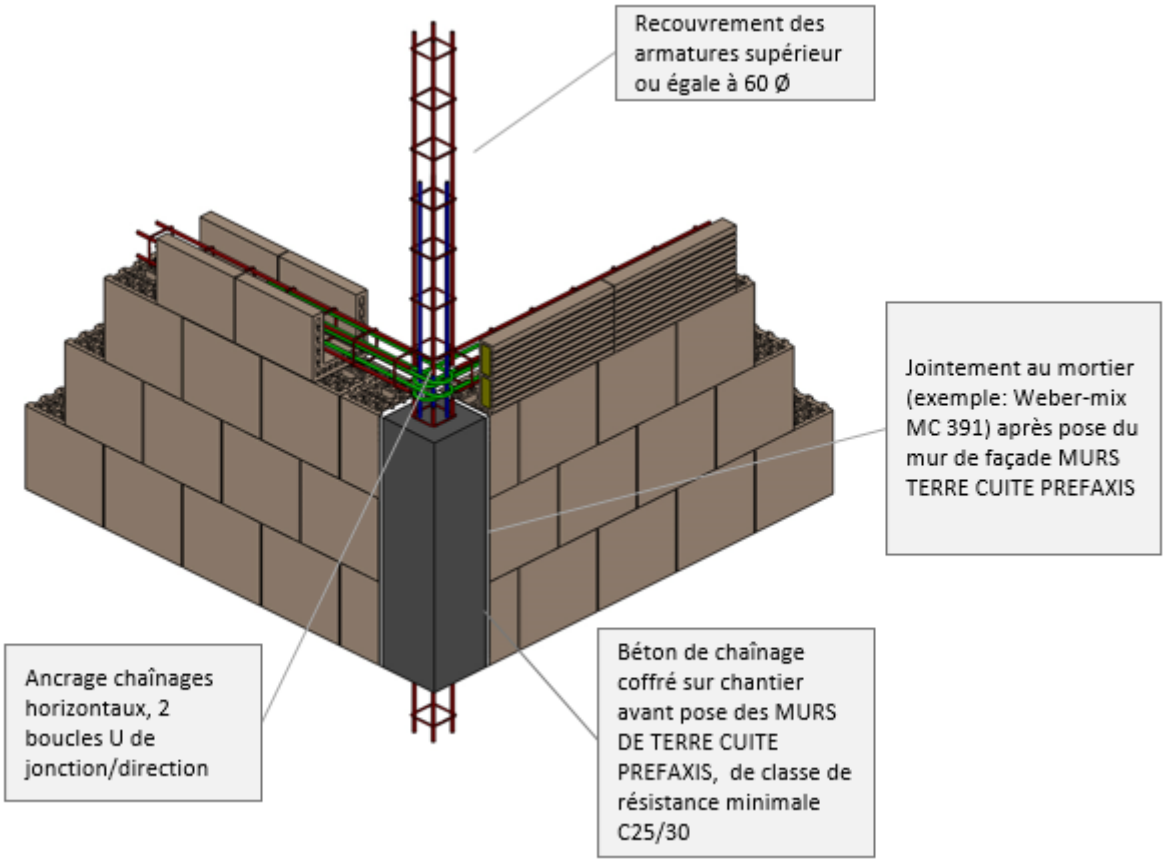

Figure 34 Détail jonction angle béton coulage chantier avant pose des murs (ITE)

5.1 - Généralités

Les caractéristiques certifiées sont indiquées dans le certificat QB07 du procédé
Les modalités de suivi des dites caractéristiques sont listées dans le Document Technique n°2 du Référentiel de Certification QB07 (Téléchargeable à l'adresse suivante : https://evaluation.cstb.fr/fr/certifications-produits-services/produit/murs-en-maconnerie-et-elements-connexes/).

5.2 – Option sismique (brique de 188mm)
Les caractéristiques certifiées optionnelles suivantes sont également suivies dans le cadre de l'option sismique de la certification QB07, moyennant les modalités de suivi décrites dans le Document Technique n°2 du Référentiel de Certification QB07 :
-Résistance en compression des éléments parallèle au plan de pose ;
-Résistance initiale au cisaillement du joint de maçonnerie fvk_0 ;
-Coefficient de comportement q.

5.3 – Caractéristiques complémentaires certifiées
En plus des caractéristiques listées dans le Document Technique n°2 du Référentiel de Certification QB07, la certification QB07 sur le procédé comprend également les caractéristiques complémentaires certifiées listées dans le tableau ci-après.

Tableau 2 Essais de suivi spécifiques au procédé réalisés dans le cadre de la certification QB07.

Caractéristique	Méthodologie d'essai	Organisme réalisant les essais	Nombre d'échantillons	Fréquence de contrôle	Valeur seuil
Résistance à la traction bandes EUROCARBON 28mm largeur	Essais de traction	Laboratoire de la marque	6 bandes EUROCARBON	1 fois/ an	Valeur caractéristique F_{fk}>Valeur indiquée dans le certificat QB07
Résistance au cisaillement du joint avec renforts EUROCARBON	Protocole d'essai basé sur la NF EN 1052-3	Laboratoire de la marque	6 triplets de maçonnerie pour chaque épaisseur	1 fois/ an	Valeur caractéristique $\tau_{ad,k}$> Valeur indiquée dans le certificat QB07
Résistance au fendage briques $F_{ins,k}$	Essai de fendage des briques	Laboratoire de la marque	6 éléments pour chaque épaisseur	2 fois/an	$F_{ins,k}$> Valeur indiquée dans le certificat QB07
Résistance au cisaillement paroi la plus proche de l'élingue $F_{par,k}$	Essai de flexion individuel parois brique	Laboratoire de la marque	6 éléments pour chaque épaisseur	2 fois/an	$F_{par,k}$ > Valeur indiquée dans le certificat QB07